VIVRE À
Angers
MENSUEL | N°273
1,22 € | NOVEMBRE 2003

12 la VILLE

Donner leur place aux quartiers

8 au CONSEIL
DEUX NOUVEAUX CONSEILS CONSULTATIFS DE QUARTIER

22 le MAG'
FESTIVAL DU SCOOP ET DU JOURNALISME : DU 17 AU 29 NOVEMBRE

28 le GUIDE
DÉCOUVREZ UNE ŒUVRE DU MUSÉE DES BEAUX-ARTS

Angers
www.angers.fr

Le SOMMAIRE

> ACTUALITÉ

Le point sur : inquiétudes et bonnes nouvelles pour l'économie [4]
Zoom : nouvelles constructions à la gare [5]
Décision : feu vert pour les Halles [6]
Rendez-vous : un village du commerce équitable aux Soleils d'hiver [7]
Initiative : trente ans de jumelage avec Bamako [7]

>AU CONSEIL

Deux nouveaux conseils consultatifs de quartier [8]

Angers-Agglo : bilan 2002 et projets [8]

> LA VILLE

Donner toute leur place aux quartiers [12]

Quelle politique pour les demandeurs d'asile ? [14]

Réhabilitation de l'école Alfred-de-Musset [15]

> LES QUARTIERS

Saint-Michel : Alfred Baussin et le pot-au-feu du dimanche [16]

Lac-de-Maine : soirées au coin du feu [17]

Roseraie : nouveau bureau de police [18]

Centre-ville : le maire rencontre les habitants [20]

> LE MAG'

Scoop : les détenus jugent l'info [22]

Événement : *Norma* au Grand-Théâtre [23]

> LE GUIDE

Les débuts du machinisme agricole à Angers [27]

À la rencontre d'une œuvre du musée [28]

Les vaches en liberté sur l'île Saint-Aubin [29]

EDITORIAL

Faire avec vous

Après quelques mois d'une expérimentation réussie à la Roseraie et au Lac-de-Maine, les conseils consultatifs de quartier seront étendus en 2004 à tous les quartiers de la ville en commençant dans les jours qui viennent par Belle-Beille et Monplaisir.

Cette méthode de l'expérimentation est une chance supplémentaire que nous nous sommes donnée pour réussir ce passage aux conseils consultatifs de quartier. Car insuffler plus de démocratie dans le fonctionnement d'une grande ville comme Angers est une priorité. Si nous voulons qu'elle continue d'avancer avec ses habitants, il faut dépasser le stade des discours généreux pour passer à l'action.

Cette nouvelle étape des conseils consultatifs de quartier nous fait avancer vers une meilleure prise en compte des attentes des Angevins, de tous les Angevins.

Composés d'associations, d'élus et d'habitants, les conseils consultatifs de quartier permettront à chaque Angevin qui le souhaite de s'exprimer sur les projets municipaux. J'invite chacune et chacun d'entre vous à s'inscrire dans le conseil de son quartier et dans ses groupes de travail afin que toute la diversité de notre ville, dans ce qu'elle a de plus riche, trouve à s'exprimer.

J'ai pour habitude d'aller souvent à votre rencontre : les conseils consultatifs de quartier permettront de faire, ensemble, un travail encore plus régulier.

Jean-Claude Antonini
Maire d'Angers

VIVRE À ANGERS. Rédaction-réalisation : service information • Édition : Ville d'Angers - B.P. 3527 - 49035 Angers Cedex 01 • Directeur de la publication : Jean-Claude **Antonini** • Directeur de l'Information et de la Communication : Bernard **Lecoq** • Rédacteur en chef : François **Lemoulant** • Rédaction : Thierry **Bonnet** (photographe), Benoît **Chanteloup**, François **Lemoulant**, Marine **Leroy**, avec la collaboration de Marianne **Bourgeois**, Jean-Patrice **Campion** et Sylvain **Bertoldi** • Secrétariat "Vivre à Angers" : Patricia **Thibault** et Sandrine **Gaudicheau**, 02 41 05 41 31 • Secrétariat agenda culturel : Chantal **Roby**, 02 41 05 41 34 • Photo de Une : Thierry **Bonnet** • Conception graphique & maquette : **MCM Information**, 04 76 03 78 30 • Publicité : **Ouest-Expansion**, 02 99 35 10 10 • Photogravure : **Paragraphe**, Angers • Impression : **Imaye**, Laval • Distribution : **Delta Diffusion** • Tirage : 80 000 exemplaires • Dépôt légal : IVe trimestre 2003 • I.S.S.N. : 0767-354 X

LE POINT SUR

Économie : inquiétudes et bonnes nouvelles

Thierry Bonnet

Le 8 octobre, des salariés de l'entreprise Thomson ont défilé dans les rues d'Angers, demandant à l'État d'intervenir pour sauver l'entreprise. Le maire et des élus municipaux de la majorité et de l'opposition se sont joints à la manifestation.

"Le sort de Thomson, qui contracte une alliance avec l'entreprise chinoise TCL, suscite une grande inquiétude, a commenté le maire le 27 octobre, lors du conseil municipal. *Nous devons être extrêmement vigilants. Toutes les collectivités unissent leurs efforts autour de ce dossier : ville, agglomération, département, région, parlementaires et élus… Mais je souhaite aussi que le gouvernement, qui est toujours actionnaire de 20 % du capital de Thomson, intervienne et joue son rôle de régulateur dans ce dossier".*

L'inquiétude est grande également pour l'entreprise Bull, alors que la Commission européenne demande le remboursement de l'avance de 450 M€ accordée par l'État français en novembre 2002 pour sauver l'entreprise.

Heureusement, on enregistre aussi de bonnes nouvelles pour l'économie angevine. Ainsi, le groupe Médéric a confirmé son intention de renforcer son implantation angevine. Ayant récemment installé de nouveaux services à la gare *(lire page 5)*, il y poursuivra le développement de son pôle assurances individuelles pour totaliser à terme deux cents emplois.

Quant au groupe Rémy-Cointreau, il vient d'annoncer la construction d'une plateforme logistique dans le futur parc d'activités Saint-Barthélemy - Saint-Sylvain. Cette infrastructure lui permettra de préparer l'expédition des liqueurs fabriquées à Angers, ainsi que des champagnes et des eaux de vie. Cette installation devrait créer près de soixante-dix emplois.

Enfin, Inter mutuelles assistance (IMA), basée à Niort, achète un terrain sur la technopole pour créer un site de télésurveillance. Trente emplois pourraient être créés dans un premier temps.

Au total, depuis janvier, la création de plus de 920 emplois a été décidée à Angers. ■

DERNIERE MINUTE

Accord Thomson-TCL : le maire réagit

Le 3 novembre, l'entreprise Thomson et la société chinoise TCL ont annoncé leur rapprochement pour devenir le leader mondial des téléviseurs et des lecteurs DVD. Suite à cette annonce, le maire et président d'Angers-Agglomération, Jean-Claude Antonini, a réagi le jour même : *"Cet accord à l'échelle mondiale dissocie l'usine d'Angers des autres unités de production de Thomson. Je me réjouis que l'unité angevine demeure dans le giron de la société Thomson. En revanche, au-delà de l'aspect médiatique de cet accord, j'attends des actes concrets qui permettent à l'usine d'Angers de muter vers ce "pôle à haute valeur ajoutée" annoncé par la direction de Thomson, dans les domaines de la production et des services."*

Le site angevin reste donc propriété de Thomson.

"*Autrement dit,* souligne le maire, *la responsabilité sur l'avenir et le développement de l'unité d'Angers appartient à ce groupe français, et à lui seul. Cette responsabilité n'est pas diluée, ce qui me semble fondamental pour les questions financières et sociales."* ■

LE CHIFFRE

108e joueur mondial

L'Angevin Nicolas Mahut a réussi une belle performance à l'Open de tennis de Paris-Bercy. Après avoir passé brillamment les qualifications et le 1er tour, il s'est incliné de façon très honorable (7-6, 6-4) devant le n°1 mondial, Juan-Carlos Ferrero. Un résultat qui devrait lui faire gagner quelques places au classement mondial. Selon les spécialistes de la petite balle jaune, Nicolas Mahut pourrait même un jour atteindre le niveau des tous meilleurs joueurs, surtout s'il poursuit sur la lancée de son actuelle progression.

À NOTER

Le 14 novembre, à 20 h 30, colloque sur la participation à la vie de la cité, au centre de congrès Du 19 au 29 novembre, 18e festival du Scoop et du journalisme Le 20 novembre, inauguration de la maison de l'Étang, à Belle-Beille Le 24 novembre, à 19 h, réunion publique du conseil municipal, à l'hôtel de ville Le 1er décembre, à 20 h 30, réunion publique pour lancer le conseil consultatif de quartier de Belle-Beille, centre Jacques-Tati Le 2 décembre, à 20 h 30, réunion publique pour lancer le conseil consultatif de quartier de Monplaisir, maison pour tous Du 3 au 24 décembre, Soleils d'hiver

ZOOM

Nouvelles constructions à la gare

La première pierre

des deuxième et troisième immeubles de bureaux dans le prolongement de la gare, a été posée le 29 octobre, lors de l'inauguration du premier bâtiment *Cristalis,* occupé depuis fin août. On trouve au rez-de-chaussée la gare routière, les loueurs de voitures et La Poste, en communication directe avec la gare. Le groupe d'assurance Médéric a fait l'acquisition de la partie bureaux de ce bâtiment dans lequel une centaine de salariés se sont installés. Pour développer son activité assurance individuelle, la société a également fait l'acquisition de la totalité du futur bâtiment Cristalis 2, qui devrait être livré en avril 2005. Médéric occupera une partie des 2 580 m² de bureaux et mettra le reste en location.

Thierry Bonnet

Le 29 octobre, le maire et François Bertière, pdg de Bouygues Immobilier, ont inauguré l'immeuble Cristalis 1 et posé la première pierre des bâtiments 2 et 3.

Albert

Le troisième immeuble devrait être livré fin 2005. L'ensemble terminé reliera la gare SNCF au parking silo. Il comprendra 6 750 m² de bureaux et sera doté de 169 places de stationnement. Ces bâtiments ont été dessinés par l'architecte angevin Frédéric Rolland. ■

INITIATIVE

Opération dépistage Sida

À l'occasion de la journée mondiale de lutte contre le Sida, le collectif angevin organise une opération de sensibilisation. Deux unités mobiles de dépistage vont stationner en centre-ville le samedi 29 novembre, de 10 h à 17 h. Une à la gare, l'autre place Imbach. Des médecins et des infirmiers seront présents pour réaliser les prélèvements et des stands d'information seront installés à proximité pour renseigner les passants.

Comme l'an dernier, les acteurs de la lutte contre le Sida ne cachent pas leurs inquiétudes. En effet, le nombre de cas de séropositivité détectés au CHU d'Angers sur les six premiers mois de 2003 est supérieur à toute l'année 2002. Ces chiffres dramatiques sont imputables à une baisse générale de la vigilance. Ceci est d'autant plus inquiétant que certaines formes du virus résistent mieux au traitement.

Plusieurs événements musicaux de soutien sont également programmés dont la comédie musicale *Mortelle séduction* le 28 novembre, au théâtre Chanzy, et le 1er décembre à la maison pour tous de Monplaisir, à 20 h 30 (entrée : 10 €). Également, soirée Ruban rouge, avec *Freedoom for King Kong* et *Absolute,* au Chabada, le 29 novembre, de 20 h 45 à 2 h (10 €). ■

Thierry Bonnet

L'IMAGE

La clinique Saint-Léonard démolie

Spectaculaire démolition! En quelques jours, les bâtiments de l'ancienne clinique Saint-Léonard ont été démolis à coup de pelles mécaniques. Fin octobre, les camions évacuaient le reste des gravats pour faire place nette avant travaux. Un ensemble immobilier doit, en effet, être construit sur ce site.

Quant à la clinique, elle s'est installée en mai à la périphérie d'Angers, sur le site de la Foucaudière à Trélazé, au 18, rue de la Bellinière. D'autres établissements de soins angevins la rejoindront : un service d'imagerie lourde dès 2004, le centre de soins de suite et de rééducation de la Mutualité française Anjou-Mayenne à partir de 2005 puis, en 2006, des praticiens des cliniques Saint-Joseph et Saint-Sauveur. Le "Village santé Angers Loire", véritable pôle médical et chirurgical, sera complété par une maison de consultation médicale de cardiologie, pneumologie, ORL et neurologie dès 2005. ■

TELEX

Podium pour les policiers

Quatre Angevins, agents de la police municipale, se sont classés 3e par équipe aux premiers championnats de France de VTT des policiers municipaux, le 10 octobre, à Fréjus. ■

AGENDA SPORTIF

15 NOVEMBRE
Roller in line hockey
Angers/Tours
20 h, salle Debussy

16 NOVEMBRE
Hand ball
Angers Noyant/Istres
16 h, Jean-Bouin

Volley-ball
SCO Angers/Saint-Benoît, 16 h, salle des Plantes

Voile radiocommandée
Régate classe 1 mètre
NDC, lac de Maine

22 NOVEMBRE
Hockey sur glace
Angers/Tours
18h30, patinoire

Basket
Angers BC/Brest
20 h, Jean-Bouin

23 NOVEMBRE
Volley-ball
SCO Angers/Niort VB
16 h, salle des Plantes

Dériveur
6 heures, NDC,
lac de Maine

Thierry Bonnet

29 NOVEMBRE
Football
SCO / Saint-Étienne
20 h, Jean-Bouin

30 NOVEMBRE
Hand ball
Angers Noyant /
Pontault-Combault
16 h, Jean-Bouin

2 DÉCEMBRE
Hockey sur glace
Angers/Anglet
18h30, patinoire

6 DÉCEMBRE
Roller in line hockey
Angers / Grenoble
20 h, salle Debussy

Football
SCO/Lorient
20 h, Jean-Bouin

Basket
ABC/ Maurienne
20 h, Jean-Bouin

5, 6 ET 7 DÉCEMBRE
Kin-ball
Tournoi européen masculin, féminin, mixte, enfant. COSEC Belle-Beille. Adulte 2 €, gratuit moins de 16 ans.

Apsys/AU4G

DÉCISION

Feu vert pour les Halles

Le 16 octobre, la Commission départementale d'équipement commercial (CDEC) a donné, à l'unanimité, l'autorisation de construire, à la place de l'équipement actuel, le centre commercial des Halles.
Il accueillera un "city-marché" Monoprix, Planète Saturn, qui propose une offre alternative en culture et loisirs, la mode pas chère de H&M et Go Sport. Dix boutiques et un restaurant devraient compléter l'offre. *"La réalisation du centre pourrait amener la création de cent soixante emplois,"* a souligné le maire.
La démolition des structures existantes devrait commencer en mars 2004, suivie de la reconstruction à partir d'avril. Après environ un an de chantier, le nouveau centre commercial devrait ouvrir à la fin du premier semestre 2005.
Parallèlement, tout le secteur bénéficiera de travaux d'aménagement. ■

À SUIVRE

Première pierre du centre gérontologique

Entre la route de la Pyramide et la rue Parmentier, l'îlot Picasso est en cours d'aménagement. La première pierre du centre gérontologique, qui porte également le nom du peintre, a été posée le 8 octobre. Ce projet de 7,1 M€ est entrepris par Angers-Habitat, qui louera ensuite les locaux à la Mutualité française Anjou-Mayenne. Cette dernière y installera plusieurs entités. Tout d'abord, un service de soins infirmiers à domicile, actuellement place des Justices. À côté, un établissement d'hébergement de personnes âgées dépendantes va voir le jour. Il aura une capacité d'accueil de quatre-vingts places : soixante lits dont dix d'hébergement temporaire et un service de vingt places à destination des personnes désorientées, en particulier les victimes de la maladie d'Alzheimer. Le projet architectural cherche à favoriser l'accueil des visiteurs et l'ouverture de l'établissement sur l'extérieur. La mise en service est programmée pour début 2005. *"Je suis heureux de poser cette pierre dans ce quartier qui a connu en vingt ans une mutation remarquable,* a lancé Jean-Claude Antonini. *Cette maison de retraite fait comme un écho à l'école Adrien-Tigeot que nous venons de rénover. J'espère que des échanges pourront avoir lieu entre ces deux entités."* À côté du centre gérontologique, l'îlot Picasso, actuellement en chantier, accueillera un petit collectif appelé "Clos Saint-Sauveur" avec une cinquantaine de logements, treize maisons de ville et quelques activités artisanales non nuisantes. ■

De g. à d., Jean-Claude Bachelot, président d'Angers-Habitat, Alain Olivier, président de la Mutualité, et Jean-Claude Antonini.

Thierry Bonnet

LE CHIFFRE

16-25 janvier 2004

La 16e édition du festival de cinéma européen Premiers Plans rendra hommage au réalisateur suédois Ingmar Bergman en présentant une rétrospective exhaustive de ses œuvres : les longs métrages mais aussi les spots publicitaires et les fictions écrites pour la télévision. Autre élément fort du festival, le rôle de la musique dans le cinéma européen. On retrouvera évidemment la compétition des premiers films de jeunes réalisateurs en court, moyen et long métrage. Affûtez vos crayons car, comme chaque année, Premiers Plans et Vivre à Angers vous proposeront dans le prochain numéro du journal un concours sur le cinéma.

RENDEZ-VOUS

Un village du commerce équitable aux Soleils d'hiver

La solidarité avec l'Afrique, et plus largement avec les pays du Sud, sera au cœur de la 6e édition des Soleils d'hiver, du 3 au 24 décembre. Ainsi, au traditionnel marché de Noël, place du Ralliement, rue Lenepveu et place du Pilori, s'ajoutera un village du commerce équitable, place Sainte-Croix. Sept chalets y proposeront des produits variés – alimentaire, artisanat, vêtements… – issus de cette démarche, qui assure un revenu décent aux petits producteurs.

Albert/archives

Au cœur du village, une hutte évoquera la culture africaine, en prélude au trentième anniversaire du jumelage avec Bamako, en septembre 2004. Elle sera animée par l'association Flux et la Coordination d'associations de solidarité internationale du Maine-et-Loire (CASI 49). Un bijou fabriqué par des artisans maliens sera vendu au bénéfice d'un programme de micro-crédit pour les femmes du Mali. Les associations angevines qui participent à la coopération avec Bamako seront d'ailleurs rassemblées dans le chalet "Solidarité-Mali", où elles tiendront des permanences.

Cette édition des Soleils d'hiver s'inscrit ainsi dans la démarche de coopération Nord-Sud engagée par la Ville dès 1974, lors du jumelage avec Bamako. ■

Animations dès le 3 décembre

- Le 3, à 17 h, arrivée du Père Noël en calèche sur le parvis de l'hôtel de ville ;
- tous les jours, lecture de contes d'Afrique au Grand-Théâtre, animations à l'espace Welcome, à l'institut municipal, à l'Espace femmes, à la maison pour tous de Monplaisir…
- les 5, 6 et 7, place Sainte-Croix, l'après-midi, concerts de l'Orchestre moderne du district de Bamako, gratuit ;
- le 8, brocante des antiquaires avec objets africains, rue Toussaint ;
- le 8, à 20 h, conférence débat sur "le commerce équitable ou les enjeux du développement durable", organisé par la CASI 49, centre de congrès ;
- expositions salle Chemellier, Grand-Théâtre, office de tourisme, espace Welcome, institut municipal, bibliothèque Toussaint, Espace femmes.
Et aussi : goûter équitable avec spectacle le 12 décembre, défilé de mode le 16… (Détail du programme dans le prochain numéro).

INITIATIVE

Thierry Bonnet

Des assises du jumelage Angers-Bamako

Les premières Assises de la coopération avec Bamako ont eu lieu le 4 octobre, pour faire le point avant le trentième anniversaire du jumelage, en septembre 2004. Une dizaine de délégués des six communes de Bamako ont fait le déplacement. Ils ont pu dialoguer avec les représentants des institutions et des soixante-quinze associations angevines partenaires de la coopération. *"Parmi les villes françaises avec lesquelles Bamako est jumelée[1], c'est Angers notre préférée"*, affirme Ibrahima N'Diaye, maire du district regroupant les six communes. Angers consacre, chaque année depuis 1985, 0,5 % de son budget d'investissement pour des réalisations concrètes dans la capitale du Mali. Mais, au-delà, les Maliens apprécient la très forte implication des Angevins, qui donne à ce jumelage une dimension d'échange.

Les perspectives pour l'avenir du partenariat entre les deux villes seront formalisées prochainement dans une charte. L'accent sera mis sur l'environnement, notamment le traitement des déchets et de l'eau. De nouvelles actions sont également prévues dans les domaines de la santé, de l'emploi, de l'éducation et de la culture.■

Dans l'immédiat, Bamako est l'invité des Soleils d'hiver, qui s'ouvrent le 3 décembre. (Lire ci-dessus)

(1) Outre Angers, Paris, Lyon et Bordeaux.

À L'HONNEUR

Angers reçoit les Rubans du développement durable

Le 16 octobre, à l'Assemblée nationale, Roselyne Bachelot, ministre de l'Écologie et du Développement durable, a remis à Jean-Claude Antonini le prix des Rubans du développement durable. Cette manifestation, dont c'était la première édition, vise à identifier et valoriser des démarches pionnières de collectivités locales dans la mise en œuvre concrète du développement durable.

Angers, souvent donnée en exemple dans ce domaine, a su traduire la notion de développement durable en actions concrètes, dès 1998 : acquisition de véhicules municipaux propres, soit électriques – quinze voitures, trois scooters et un vélo –, soit au GPL : deux cents voitures, achats de produits du commerce équitable, démarche de haute qualité environnementale dans les constructions, scolaires notamment, signature d'une charte Culture et solidarité, création d'un comité d'usagers au centre communal d'action sociale, préservation de l'île Saint-Aubin, coopération avec Bamako… Le prochain plan d'actions de développement durable sera étendu à l'agglomération. ■

PROFIL

Nicolas Briançon à la tête du festival d'Anjou

Le nouveau directeur artistique du festival d'Anjou est connu depuis le 27 octobre. Il s'agit de Nicolas Briançon, 41 ans, comédien et metteur en scène, récompensé par deux Molière, en 1994 et en 2001. Déjà aux commandes d'un festival dans le Lot-et-Garonne, le nouveau directeur connaît bien le festival d'Anjou où il est venu à plusieurs reprises. L'été dernier, il y a monté l'*Antigone*, de Jean Anouilh. Tout en ayant l'intention de préserver les grands axes du festival, Nicolas Briançon compte aller encore plus à la rencontre du public, jeune et adulte.■

Nicolas Briançon dans une pièce de Kundera.

Début 2004, les dix quarti auront leur conseil consul

Après six mois d'expérimentation à la Roseraie et au Lac-de-Maine, la Ville lance deux nouveaux conseils consultatifs de quartier à Belle-Beille et à Monplaisir. Les autres suivront.

Début 2004, les conseils consultatifs seront installés sur l'ensemble des dix quartiers de la Ville. D'ici à la fin de l'année, Monplaisir et Belle-Beille auront le leur. L'appel à candidature pour les habitants est lancé *(lire ci-contre)*. La mise en place dans les six derniers quartiers suivra dans la foulée. *"Le premier bilan des six mois d'expérience à la Roseraie et au Lac-de-Maine est très positif,* se réjouit Jean-Claude Antonini. *Les candidatures ont été largement supérieures aux places disponibles. Les premières réunions ont montré la volonté forte de participation à la politique de la Ville. L'éclairage apporté par ces nouvelles assemblées sera d'une grande valeur pour des projets structurants, comme l'opération de renouvellement urbain à la Roseraie ou la création d'une maison de services publics au Lac-de-Maine."*

"À la Roseraie, le conseil consultatif a trouvé naturellement sa place, précise Frédéric Béatse, son président. *Depuis l'émergence du quartier, il existe des habitudes de travail en commun des différents acteurs. Désormais le conseil consultatif oriente son travail autour de quatre grands thèmes : le cadre de vie et l'environnement, le logement, l'éducation et les activités socioculturelles."*

Au Lac-de-Maine, le conseil consultatif a également réussi à se positionner dans un secteur au tissu associatif puissant. Pour Rose-Marie Véron, la présidente : *"Une de nos missions prioritaires est de parvenir à créer une identité commune aux deux entités du quartier : le "vieux" Lac-de-Maine, qui a plus de vingt ans, et le tout nouveau secteur Mollière. Plusieurs sujets de réflexion sont d'ores et déjà programmés : les équipements municipaux et les espaces de jeux pour enfants, la question de la sécurité routière et des modes de déplacements, et l'occupation de la jeunesse."*

De cette période de test, deux points identiques ont émergé sur les deux quartiers. Premièrement, un besoin important d'information portant sur le quartier lui-même, mais également sur l'ensemble de la politique de la

Angers Agglomération : bilan et projets

Le rapport 2002 de la Communauté d'agglomération a été présenté au conseil municipal. *"Ce bilan peut paraître caduc, car il s'est passé de nombreux événements depuis 2002,* a souligné le maire, évoquant la perte de 1 300 emplois en six mois, *même s'il ne faut pas oublier que 920 créations d'emplois ont aussi été annoncées pour 2003".*

Le rapport évoque les grands axes de développement de l'agglomération pour les quinze prochaines années. En particulier, les plans locaux d'urbanisme (PLU) qui sont en cours de réflexion. Angers y est associée à Avrillé, Saint-Barthélemy et Trélazé dans le PLU centre.

Toujours concernant l'agglomération, les élus angevins se sont prononcés sur l'adhésion des Ponts-de-Cé à la Communauté d'agglomération. Cette demande a été acceptée à l'unanimité, comme dans la plupart des communes. *"Nous serons cependant attentifs à ne pas déséquilibrer l'actuelle communauté de communes des Ponts-de-Cé qui perd sa ville principale*, a souligné Jean-Claude Antonini, par ailleurs président d'Angers-Agglomération. *La situation des communes sera prise en compte dans le cadre de la concertation engagée avec les communautés de communes proches, pour définir un possible Pays d'Angers."* ■

ers tatif

Thierry Bonnet/Archives

Séance d'installation du conseil consultatif de la Roseraie, le 22 avril 2003.

Ville et de ses missions. Deuxièmement, un faible engouement de la jeunesse, peu présente parmi les candidats. *"Dommage ! Car les conseils consultatifs sont d'excellents outils citoyens,* grimace Jean-Claude Antonini. *Nous avons d'ailleurs descendu à 16 ans l'âge de candidature. Mais, ce n'est pas suffisant, nous devons donc trouver des solutions pour parvenir à intégrer le point de vue des jeunes."*
Sinon, la charte constitutive des conseils consultatifs a fait l'objet d'une très légère modification afin d'offrir plus de souplesse dans la fonction des suppléants des collèges des habitants et des associations. Le conseil municipal a également décidé de mettre en cohérence les participations des élus municipaux dans la vie des quartiers afin d'offrir une meilleure lisibilité de l'action de la Ville. Désormais, sur un quartier donné, on retrouvera les mêmes élus au conseil consultatif, dans les conseils d'écoles et dans les conseils d'administration des établissements scolaires. Ce même souci de cohérence s'appliquera également pour les permanences des élus de la majorité dans les mairies de quartier. ■

Appel à candidature pour Monplaisir et Belle-Beille

L'appel à candidature est lancé pour être membre des conseils consultatifs de Belle-Beille et de Monplaisir. Ces assemblées se composeront de trente membres : six élus dont un de la minorité, douze représentants des habitants et douze représentants des associations. Les membres du collège associations seront désignés par leurs pairs. Quant aux habitants, un tirage au sort devant huissier sera effectué parmi les candidats. Mais cela ne ferme pas la porte à ceux qui ne sont pas retenus : ils pourront participer aux groupes de travail qui mèneront des réflexions thématiques. La date limite de dépôt de candidature est le 20 décembre. L'âge minimum est de 16 ans. Le maire viendra dans ces deux quartiers présenter les conseils consultatifs : pour Belle-Beille, le 1er décembre, à 20 h 30, au centre Jacques-Tati ; pour Monplaisir, le 2 décembre, à 20 h, à la maison pour tous.
Renseignements : 02 41 05 40 58.

VOIRIE

La gare routière sera installée près de la gare Saint-Laud. Ouverture prévue en 2006. Elle comprendra les quais et voies de circulation pour les bus et cars. Les revêtements de surface seront réalisés en cohérence avec l'ensemble du site : enrobés, pavés béton et bandes d'ardoise.

La rue Pierre-Gaubert, à Belle-Beille, va être réaménagée : restructuration des réseaux d'eau pluviale et d'éclairage public, redéfinition des zones de stationnement et de circulation, création d'un mail piéton. Les travaux sont estimés à 325 000 € HT.

AMÉNAGEMENT

L'îlot Desjardins fera l'objet d'un "projet vert" a insisté le maire. Sur le site de 6,5 ha, la Ville a racheté 5 ha à l'État qui conserve 1,4 ha le long de la rue du Commandant-Bory pour la construction d'une nouvelle caserne de gendarmerie. Avant la création d'une zone d'aménagement concerté par la Sara, une étude préalable, paysagère et urbaine, est menée par les cabinets Enet-Dolowy et Phytolab. Cette étude s'élève à 45 000 € HT.

ENFANCE - JEUNESSE

Les locaux du centre de loisirs maternel Maria-Montessori vont être réaménagés : mise aux normes de l'office, création d'un hall d'accueil avec espace poussettes et d'un local de rangement.

Le forum formation-professions aura lieu du 4 au 6 décembre, au parc-expo. Il s'adresse aux élèves de première et terminale des lycées publics et privés du département. La Ville attribue aux organisateurs une subvention de 3 050 €. Elle assure également des prestations matérielles et met du personnel à disposition, pour un coût évalué à 30 505 €. *(Lire page 30).*

La Mutualité française Anjou Mayenne gère la halte-garderie "Les Bambins", place Jules-Verne, et "Le Nid du Vallon", rue du Vallon. La Ville lui accorde des participations et aides financières pour un montant total de 18 217 €.

La Ville apporte une aide annuelle globale aux centres de loisirs associatifs, inscrite au Contrat temps libre. Pour 2003, la dépense s'élève à 109 700 €.

ASSOCIATIONS

Des locaux associatifs vont être créés dans l'immeuble situé 22, rue du Maine. Ils permettront de reloger les associations hébergées dans les bâtiments qui seront démolis en vue de la construction du théâtre du Front-de-Maine.

TRAVAUX

Deux études sont lancées pour des travaux dans des monuments historiques classés : vérification de la stabilité du mur occidental de l'église de la Trinité et mise hors d'eau du musée Pincé. Le coût total des deux études s'élève à 55 500 €. L'État prend en charge 40 % du coût, la Ville en supporte donc 60 % et sollicite l'aide financière du Département et de la Région.

La chapelle Saint-Lazare va être réhabilitée et deviendra une salle polyvalente à vocation d'expositions. La maîtrise d'œuvre a été confiée à l'architecte Valérie Legrand, pour un montant de 4,5 M€.

SPORT

Une mission d'information est créée concernant Angers SCO. Elle doit recueillir les éléments permettant de mesurer, sur la saison 2003-2004, les engagements financiers pris par la Ville et l'intérêt du dispositif de suivi déjà en place. Elle est composée de six élus municipaux, répartis proportionnellement entre majorité et opposition : Lise Couëdy (présidente), Daniel Raoul, Jean-Luc Rotureau, Jean-Claude Bachelot, Roger Castel, pour la majorité, et Patrick Descamps, pour l'opposition. Constituée pour trois mois, cette mission devra rendre son rapport avant le 31 janvier 2004.

Le stade Marcel-Denis, à Monplaisir, sera doté d'un terrain synthétique pour permettre de jouer par tous les temps. Coût : 1 M€.

ÉTAT-CIVIL

Le recensement de la population est désormais annuel pour les villes de plus de 10 000 habitants et réalisé par sondage. La première édition aura lieu en janvier et février prochains, avec préparation dès novembre. Pour ce faire, la Ville doit créer un poste de rédacteur à temps plein, à titre permanent, mais aussi recruter un attaché pour six mois afin d'assurer le démarrage. De plus, chaque année elle devra disposer d'un adjoint administratif pour six mois, de deux contrôleurs et de vingt-quatre agents recenseurs pendant trois mois.

FINANCES

Depuis le vote du budget en mars 2003, le conseil a voté des délibérations qui entraînent des ouvertures de crédits tandis que les dotations d'État inscrites sont maintenant connues de façon précise. La décision modificative intègre ces nouveaux éléments. Ainsi, la section de fonctionnement, 4,887 M€, tient compte des subventions au sport de haut niveau pour 1,942 M€, du fonds d'intervention pour l'habitat pour 472 300 € et de prestations pour les Accroche-cœurs pour 501 200 €. Dans la section d'investissement qui s'élève à 35,428 M€, il faut noter des acquisitions et des travaux complémentaires, et des opérations nouvelles : 1,876 M€ d'achat de terrains et de bâtiments, 1,138 M€ de travaux de voirie autour de la gare, 1 M€ pour l'amélioration des chaussées, 1 M€ pour la création d'un terrain synthétique au stade Marcel-Denis…

Opposition
Groupe "Servir Angers"

Servir Angers !

La semaine de la citoyenneté est pour notre groupe "Servir Angers", comme pour l'ensemble des Angevins, l'occasion de revenir sur le sens de l'engagement des élus de l'opposition mais aussi de réaffirmer que la citoyenneté est l'affaire de tous, sans esprit partisan…

AGIR pour le bien commun
Notre premier devoir répond à l'exigence partagée par tous de voir les élus œuvrer à l'amélioration des conditions de vie des Angevins, en particulier des plus fragiles. AGIR donc!

Cette volonté recouvre deux volets essentiels de la politique municipale : le développement économique et la solidarité. Élus, nous sommes au service de tous les Angevins. Dans l'opposition, notre rôle est de proposer, critiquer, dynamiser et aussi de rappeler la réalité du quotidien. Nous ne sommes pas au pouvoir, mais nous estimons être co-responsables de l'avenir d'Angers.

VEILLER à la bonne utilisation de l'argent public
Notre seconde responsabilité tient au devoir de vigilance et à l'exigence de transparence dans l'utilisation des deniers publics. C'est le sens de nos interrogations et propositions au sujet de l'aéroport ANGERS - MARCÉ (600 000 €/an), du S.C.O. (10 M€ en dix ans), de l'usine d'incinération de la Roseraie (15 M€ investis en 1998 ad minima… d'où 30 à 50 M€ à venir), du projet de tramway (aucun plan de financement des 400 M€ nécessaires n'a été présenté…), de l'implantation du multiplexe (2 M€ alors que dans le contrat la ville ne devait rien payer), du transfert d'une discothèque (0,5 M€), de certaines subventions (exemple : la SERCA (TV10) pour 1 M€ en 2002 avec un refus de la municipalité d'une présence de l'opposition au sein du Conseil d'administration)…

La citoyenneté n'est ni de droite, ni de gauche !
La confiance que vous nous avez accordée en mars 2001, nous oblige donc à dépasser les clivages partisans… Dès septembre 2002, nous lancions un appel à "l'Union sacrée" de l'ensemble des forces politiques face à la situation économique de notre commune. Pour le groupe "SERVIR ANGERS", le Maire est et doit rester au service de tous les Angevins sans exception, comme tous les élus, majorité et minorité confondues.

C'est pourquoi nous tenons à dénoncer ici, l'instrumentalisation de la soirée de clôture de cette semaine de la citoyenneté. En sollicitant, la présence de professionnels de la politique, extérieurs à la vie associative et citoyenne angevine, et à connotation majoritairement partisane (M^me^ BLANDIN, sénatrice "verte", M^me^ PAOLETTI, candidate socialiste contre M. JUPPÉ aux législatives, et M. BOUTHI, aujourd'hui cadre du Parti socialiste), la municipalité a pris le risque de discréditer l'ensemble de cette opération. Ce n'est pas le témoignage de ces personnes que nous mettons en cause mais l'absence de pluralité et de représentativité des sensibilités politiques angevines.
Nous aurions, nous, réuni tous les conseillers municipaux pour organiser ensemble ce débat.
L'immense prise de conscience citoyenne au soir du 21 avril 2002 s'ancre en effet dans les valeurs partagées par tous les démocrates, bien au-delà des appartenances politiques. Nous connaissons tous des personnes engagées, dont le dévouement et l'action désintéressés, suscitent le respect mais aussi l'envie d'agir pour le bien commun. Car l'idéal démocratique suppose une participation active et un engagement sur des valeurs fondamentales exigeantes (justice, sens de la fraternité…). Cela implique donc un travail "d'éducation" du citoyen et la recherche de l'intérêt général qui ne peut aller sans efforts et devoirs de tous.
C'est cette vision de la citoyenneté que nous souhaitons promouvoir au sein du groupe d'opposition "SERVIR ANGERS".

Vos élus du Groupe Municipal "Servir Angers"
UMP - UDF - Cap 21 - DvD
Contact : 02 41 05 40 37

AUTREMENT DIT…
Commission d'évaluation du SCO : le Maire ne joue pas le jeu !
Lors du conseil municipal du 27 octobre, la municipalité a accepté la proposition de création d'une commission d'information (mais pas d'évaluation hélas) demandée par le groupe "SERVIR ANGERS", un mois plus tôt. Il faut dire que nombreux étaient les Angevins à relayer notre demande. Pourquoi le Maire a-t-il choisi de la réduire à peau de chagrin ? Refus d'une évaluation sur plusieurs années (limitation à la saison 2003/2004…), refus d'auditionner les instances de surveillance…

Majorité "Aimer Angers"

Pour une plus grande participation des habitants

Notre système démocratique semble aujourd'hui butter sur un paradoxe. D'un côté, les citoyens donnent des signes de désintérêt pour la sphère politique, comme le montre la montée de l'abstention. De l'autre, on constate un foisonnement d'initiatives citoyennes et une volonté de participer à l'élaboration des grands projets municipaux.
Notre démocratie locale a aujourd'hui profondément besoin de se nourrir de la participation citoyenne pour répondre aux aspirations des Angevins.

Le temps de l'expérimentation

En mettant en place les conseils consultatifs de quartier, nous nous inscrivons dans la continuité des initiatives prises par notre municipalité avec les commissions cadre de vie dans les quartiers et les comités d'usagers des services publics. Cette démarche d'accompagner les habitants dans leur volonté d'être acteurs de leur environnement et de leur cadre de vie n'est donc pas nouvelle.

Mais notre approche a été confortée par la loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité. Nous avons ainsi mis en place deux conseils consultatifs expérimentaux. L'un à la Roseraie, quartier qui intègre une multiplicité de dispositifs contractuels – comme le contrat de ville ou l'opération de renouvellement urbain – et qui connaît une vie associative importante. L'autre sur un quartier récent, le Lac-de-Maine, avec des habitants impliqués et exigeants, une vie associative riche. Pour la première fois, ce quartier est ainsi concerné par une politique volontariste de démocratie locale.

Les citoyens ont travaillé à appréhender l'intérêt général. Ils apprennent à partager positivement une volonté collective. Cette donnée est suffisamment importante et décisive pour l'avenir pour qu'elle soit soulignée avec force. C'est un travail de défrichage, d'inventivité, qui est réalisé sur ces deux quartiers. Élus, associations et habitants font vivre cette nouvelle pratique démocratique à l'échelle de la ville. Cette démarche, mais aussi toutes les autres démarches participatives existantes, prouvent qu'à Angers existent des lieux où élus, habitants, associations peuvent se rencontrer, se parler, travailler ensemble, sans rien perdre de leur âme et le tout dans le respect mutuel.
Au terme de cette expérimentation, la démonstration en est faite.

Pour vivre la ville autrement

Notre objectif est d'arriver à la participation du plus grand nombre. Faire en sorte que chacun puisse être acteur de sa propre vie pour *Mieux vivre ensemble*, pour vivre la ville autrement. Nous savons qu'il reste du chemin à parcourir.

L'expérimentation a démontré l'importance attachée à l'information. D'abord pour présenter les réalisations de la municipalité et évoquer les projets à venir. Pour cela, la présence des élus sur le quartier est une démarche très appréciée.

Ensuite, pour renforcée l'information faite sur l'existence même des conseils consultatifs de quartier, leurs compétences et leurs actions. Cette information est indispensable auprès des habitants du quartier, mais aussi auprès de tous les partenaires institutionnels.

Nous devons aussi inciter tout particulièrement les jeunes à poser leur candidature dans les conseils consultatifs de quartier, car ils ont un regard spécifique sur la ville et sur leur cadre de vie. Parce que les conseils consultatifs de quartier sont un outil au service de la citoyenneté nous continuerons d'intégrer plus fortement cette partie de la population, qui a de fortes demandes, pas toujours prises en compte dans notre société.

Consulter est une démarche exigeante pour les initiateurs que nous sommes. Car c'est très en amont des projets que nous devons saisir les conseils consultatifs de quartier afin que les groupes de travail aient le temps de la réflexion, de l'appropriation, et puissent ainsi délivrer leur avis en toute connaissance de cause.

L'action des élus d'Angers a besoin de l'engagement des citoyens, parce que nos projets seront meilleurs s'ils sont partagés par tous. Il ne s'agit pas, bien sûr, de remettre en cause la légitimité du pouvoir de décision des élus, mais de l'accompagner d'information, de concertation, de large participation des Angevins. En d'autres termes, il s'agit de penser nos quartiers et de les construire ensemble.

Il nous faut aujourd'hui aller au-delà de la seule démocratie représentative : les citoyens doivent aussi être entendus dans l'intervalle des élections. Nous faisons le choix de donner la parole aux Angevins, sans démagogie. Les conseils consultatifs sont une étape supplémentaire vers la démocratie participative.

Vos élus de la majorité "Aimer Angers"

Donner toute leur place aux

La Ville souhaite donner toute leur place aux quartiers. La création des conseils consultatifs et le développement de l'administration de proximité sont les deux piliers de cette politique.

Thierry Bonnet/Archives

"La création des conseils consultatifs de quartier constitue une date charnière du mandat. Il y a un avant et un après, explique Jean-Claude Antonini, le maire. *Nous avons longuement réfléchi avant de lancer notre formule de démocratie locale dans les quartiers. On a pu nous le reprocher. Mais les faits nous donnent raison quand je vois l'accueil réservé aux deux premiers conseils consultatifs à la Roseraie et au Lac-de-Maine, et l'attente suscitée dans les autres quartiers."*

Pour la municipalité, cette nouvelle structure permettra de bénéficier en permanence d'une expertise de proximité et d'usage. *"Attention,* précise le maire, *le dernier mot reste au conseil municipal, responsable devant les électeurs. Il ne s'agit pas de créer un échelon supplémentaire, mais bien de faire discuter les habitants dans les quartiers et de disposer en temps réel d'une photographie d'un secteur."*

Au premier semestre 2004, les dix quartiers d'Angers auront leur conseil consultatif (lire également en page 8). *"Ce n'est pas un gadget, c'est une des actions majeures de mon mandat et nous mettons les moyens pour que cela réussisse."* Ces assemblées pourront s'appuyer sur un service municipal désormais composé de dix agents, dont l'unique mission sera de faire fonctionner le dispositif et d'assurer la liaison avec les services de la Ville.

"Nous nous inscrivons ainsi dans la continuité des initiatives prises par notre municipalité de participation des habitants à la réflexion, avant la prise de décision. Nous avons déjà mis en place plusieurs structures thématiques. Les commissions cadre de vie réfléchissent sur la qualité de vie dans les quartiers. Le comité d'usagers du centre communal d'action sociale donne l'avis des bénéficiaires sur le fonctionnement de l'administration. Les journées du maire dans les

Pionnière, la Maison des services publics de Verneau

C'est actuellement le seul dispositif de ce type à Angers, mais la maison des services publics de Verneau devrait faire école. Elle regroupe plusieurs antennes administratives. Une partie, municipale, comprend la mairie de Verneau-Capucins, le siège du contrat de ville, l'accueil pour les séances de vaccination, les permanences des conseillers municipaux, un bureau à disposition de la plateforme d'information sur l'insertion et l'emploi. Elle dispose également de bureaux polyvalents pour les permanences d'institutions et associations : caisse d'allocations familiales (CAF), association d'aide aux victimes, Boutique de gestion, association des itinérants.

L'autre partie du bâtiment est occupée par le centre social de la CAF. On peut y demander des informations sur l'accès aux droits, rencontrer les assistantes sociales et les conseillères en économie sociale et familiale. Une grande salle est ouverte à tous les occupants de la maison pour des réunions publiques.

Depuis l'ouverture du centre social en septembre 2002, le fonctionnement de la maison des services publics est géré en partenariat par la Ville et la CAF. Le développement de l'administration de proximité, avec notamment la mise en place des pôles de proximité (*lire ci-contre*), amènera certaines modifications dans l'organisation quotidienne. Ce qui n'empêchera pas les différents occupants de continuer à travailler ensemble ! ■

Maison des services publics, 1, rue du Général-Lizé, 02 41 22 96 96.

Rue du Général-Lizé, plusieurs antennes administratives sont regroupées sous un même toit.

quartiers

trois questions à Lise Couëdy
adjointe à l'Administration de proximité et à l'Écoute active des Angevins

Quelle est la mission de l'administration de proximité ?

Être au plus près des gens, à leur écoute, mais aussi lutter contre l'inégalité des citoyens dans l'accès aux services. Il ne s'agit pas de transformer chaque quartier en une mini ville avec tous les services, néanmoins, chaque habitant doit pouvoir, près de chez lui, effectuer un certain nombre de démarches administratives et obtenir des renseignements de proximité ou des informations sur la politique municipale.

Dans ce dispositif, quel est le rôle des mairies de quartier ?

Elles sont les postes avancés de cette politique. Elles ne se cantonnent pas à effectuer des tâches administratives décentralisées, elles jouent un rôle dynamique dans la vie du quartier. Elles sont là pour apporter des réponses aux problèmes quotidiens, pour être le relais entre les habitants et les services municipaux et pour être le lieu de rencontre avec les élus.

Quels projets pour l'administration de proximité ?

Ils sont nombreux. Certains sont déjà programmés comme la construction d'une maison des services publics au Lac-de-Maine. D'autres devraient bientôt se mettre en place, en particulier la création dans la ville de cinq pôles de proximité, avec chacun une équipe de trois agents. Directement sur le terrain, ces femmes et ces hommes renforceront nos missions d'observation des dysfonctionnements, de renseignements des habitants et de réactivité des services municipaux.

◀ *Le 16 avril, installation du premier conseil consultatif au Lac-de-Maine, présidé par Rose-Marie Véron (en blanc), conseillère municipale.*

quartiers offrent un rendez-vous annuel pour la population. Enfin, nous venons de lancer un conseil local de l'environnement. Ces démarches sont la preuve qu'il peut exister des lieux où élus, habitants et associations travaillent sans esprit partisan et avec comme objectif le Mieux vivre ensemble", insiste le Maire. À côté des conseils consultatifs, un autre projet phare concernant les quartiers est en train de prendre forme : le développement de l'administration de proximité. Le renforcement des missions des mairies de quartier va dans ce sens. Tout comme la mise en place de la Maison des services publics à Verneau (lire ci-contre). Une deuxième structure de ce type est en projet et ouvrira courant 2005 au Lac-de-Maine.

Mais la Ville ne va pas s'arrêter là et envisage de passer à la vitesse supérieure avec la création de cinq pôles de proximité ; un pôle regroupant deux quartiers. Leur mission : améliorer au quotidien le service rendu aux habitants (lire interview). Une première expérience pourrait être lancée dès le début 2004.

Conseils consultatifs d'un côté, administration de proximité de l'autre, sont les deux piliers d'une même politique : *"Si l'on veut demander la participation des gens à la vie de la ville, il faut aussi être, encore et toujours, plus présent sur le terrain, plus efficace et plus réactif"*, conclut le maire. ■

Thierry Bonnet

Thierry Bonnet

Les espaces extérieurs de la piscine Jean-Bouin font actuellement l'objet d'un aménagement paysager.

Aménagement autour de la piscine

Alors que la rénovation de la piscine Jean-Bouin s'achève[1], l'aménagement des extérieurs est en cours. Les travaux, estimés à 690 000 €, devraient être terminés pour la mi-décembre.

Les parkings vont être remodelés : celui de la piscine côté Coubertin et celui donnant rue du Colombier. Les enrobés seront refaits et les emplacements redessinés, avec des places réservées aux handicapés près de la piscine, de la halle de tennis et des écoles Saint-Augustin et Mongazon. Devant la piscine, des cheminements piétons recouverts d'une résine de couleur seront également matérialisés pour faciliter les déplacements.

Sur tout le site, des efforts importants seront réalisés sur l'éclairage et sur les espaces verts. Des îlots de verdure seront ainsi aménagés sur les parkings, des arbres plantés et des haies créées en bordure du site.

Nouveauté : une piste cyclable en site propre et à double sens reliera la rue du Colombier et le boulevard de Coubertin à travers le parking. Une réflexion est en cours pour son débouché côté Coubertin.

Toujours pour les cyclistes, le nombre des arceaux de stationnement sera largement augmenté tandis que des bancs seront installés devant la piscine.

La Ville profite de ce chantier pour refaire la rue du Colombier, de l'entrée de l'école Saint-Augustin jusqu'à la rue Saumuroise. Les réseaux électriques seront enterrés, y compris rue Lebasque ; trottoirs, bordures, caniveaux et chaussée seront refaits. Installés en juillet 2002, la piste cyclable à contresens (sur laquelle le stationnement est interdit !) et les ralentisseurs devant les écoles seront évidemment maintenus. ■

(1) La piscine ouvrira au public le 5 janvier.

Stationnement et circulation seront maintenus pendant les travaux. Renseignements au 02 41 21 54 77.

Semaine citoyenne

La semaine de la citoyenneté se poursuit jusqu'au 14 novembre. La Ville a porté son action sur trois axes. Le suffrage universel, d'abord, en incitant les Angevins à s'inscrire sur la liste électorale afin de pouvoir voter aux élections d'avril 2004. Cette inscription doit être faite avant le 31 décembre.

Connaissance des institutions, ensuite, avec des visites de l'hôtel de ville, notamment une nocturne de 17 h 30 à 22 h, le jeudi 13 novembre.

Participation à la vie de la cité, enfin, avec un colloque organisé le vendredi 14 novembre, à 20 h, au centre de congrès. Sont attendus Marie-Christine Blandin, ex-présidente de la région Nord - Pas-de-Calais, Colette Lassalas-Ronxin, adjointe au maire d'Amiens, Marion Paoletti, professeur de sciences politiques, et Malek Boutih, ex-président de SOS Racisme. Gratuit. ■

Renseignements, 02 41 05 40 30.

Quelle politique pour les demandeurs d'asile ?

Angers est confrontée à la question des demandeurs d'asile. Préoccupation nationale à laquelle la Ville tente d'apporter des réponses.

Au Point accueil solidarité santé (Pass), les plus démunis des demandeurs d'asile trouvent soutien et écoute.

Thierry Bonnet

La France est une terre d'asile… Par ses engagements internationaux[1] et ses valeurs républicaines, la France accueille les réfugiés politiques, victimes de persécution dans leur pays. Depuis 2000, leur nombre va croissant. On est ainsi passé de 50 dossiers déposés par an à la préfecture de Maine-et-Loire, à plus de 500. L'instruction de ces dossiers est longue, environ dix-huit mois, et actuellement un millier de personnes sont dans l'attente d'une réponse. La plupart de ces demandeurs d'asile résident à Angers. Ils y sont arrivés souvent par hasard et sans argent, après avoir tout quitté dans leur pays. Certains sont venus seuls, d'autres en famille, avec leurs enfants. Ils viennent de pays où conflits, guerres, répressions et dictatures sont le quotidien : Tchad, Mauritanie, Soudan, Algérie, Géorgie, Tchétchénie… Quitter le pays peut être, dans les cas les plus graves, une question de vie ou de mort.

Si dans l'absolu, la question relève exclusivement de l'État, l'extrême précarité de ces populations a poussé la Ville à agir. *"Nous ne pratiquerons jamais la politique de l'autruche,* rappelle régulièrement le maire. *Nous ferons face à nos responsabilités, avec toujours comme fil conducteur le respect de la dignité humaine."*

Un espace accueil

Un partenariat s'est d'ailleurs mis en place entre la Ville, l'État et le Conseil général concerné au titre de sa mission de protection de l'enfance. Dès lors, les demandeurs d'asile bénéficient des services d'aide municipaux aux mêmes critères d'attribution que pour les Angevins : repas dans les restaurants sociaux pour les sans abris ; aide aux frais de transports ; services du Point accueil solidarité santé [2] pour le domaine sanitaire, les soins infirmiers, mais aussi l'écoute et le réconfort.

La Ville finance également un poste à l'espace Accueil des demandeurs d'asile, situé au 33, rue Béclard. Piloté par l'État, ce lieu stratégique pour toutes les démarches administratives et sociales s'est retrouvé saturé face à l'augmentation des demandes.

Ces diverses mesures ont permis de revenir à un certain équilibre même si, au cas par cas, des problèmes demeurent et la Ville reste à l'écoute : au centre communal d'action sociale, Alain Dolidon, chargé de mission, s'occupe de ce sujet. Il est en relation étroite et permanente avec le milieu associatif qui a su s'organiser afin d'être le plus efficace possible. Depuis 2000, une coordination "Migrants" regroupe ainsi une dizaine d'associations (*lire ci-dessous*). Néanmoins, tout le monde a conscience que cet équilibre est fragile et que l'arrivée de plusieurs dizaines de personnes pourrait de nouveau tout déstabiliser. Un projet de loi, prévu pour début 2004, vise à réduire le temps de traitement des demandes d'asile. Parallèlement, il prévoit une application plus systématique des mesures d'expulsion en cas de rejet des demandes. Ce qui fait naître d'autres inquiétudes. ■

Renseignement : Alain Dolidon, 02 41 05 49 59.

(1) Convention de Genève de 1951.

(2) Le PASS, rue de Crimée.

Coordination "Migrants"

À partir de l'été 2000 différentes associations ont vu arriver à leurs permanences de nombreux demandeurs d'asile. Habituées à travailler ensemble sur d'autres thèmes, elles ont décidé de mettre en place une coordination Migrants[1]. Objectif : éviter les doublons et optimiser les aides. Les compétences de l'ensemble des associations font qu'elles interviennent de manière très large : sur le plan caritatif, mais également sur le plan de l'aide juridique et de la défense des droits. Les demandeurs d'asile vont pouvoir bénéficier de petites aides matérielles pour les plus précaires, de vêtements, de nourriture, mais aussi d'écoute et d'échange. Des actions spécifiques ont été mises en place : apprentissage du français par des bénévoles, soutien dans les démarches administratives et surtout juridiques. Ces dernières sont très complexes pour l'obtention du statut de réfugié. À côté, la coordination joue un rôle de relais, de vigilance et d'alerte auprès des collectivités locales, des parlementaires et des administrations pour défendre les droits de ces populations. Enfin, elle cherche à lutter contre les préjugés et les peurs qui peuvent exister vis-à-vis de ces hommes et de ces femmes venus demander l'asile à la France. ■

(1) Dix associations : Aptira, le Bon Pasteur, Emmaüs, Une Famille un toit, Fnars 49, la Ligue des droits de l'Homme, la Pastorale des migrants, les Restos du cœur, Saint-Vincent-de-Paul et le Secours catholique.

Parcours du combattant

Obtenir le statut de réfugié est compliqué : les demandeurs d'asile déposent un dossier en préfecture. La demande est instruite par l'Ofpra, instance nationale, selon des critères drastiques. Dix-huit mois sont nécessaires en moyenne. Pendant ce temps, les demandeurs ont interdiction de travailler, alors qu'ils souhaitent s'intégrer et possèdent souvent des diplômes. Ils restent sans ressources jusqu'à l'attribution par l'État d'une aide minimale, mais qui ne dure qu'un an.

Concernant le logement, un dispositif d'urgence prend en charge les personnes à leur arrivée. Par la suite, certaines sont orientées vers les 170 places d'hébergement sur la ville[1]. D'autres, en priorité les familles, sont logées à l'hôtel ou en appartement. Néanmoins, certains restent sans logement stable voire à la rue.

Au final, sur cent demandeurs, dix-sept obtiennent le statut de réfugié. Et les autres ? Certains sont expulsés – une quinzaine en moyenne. Pour diverses raisons, humanitaires notamment, la France ne prend pas le risque de renvoyer des ressortissants de pays à la situation chaotique. La très grande majorité (69 %) reste en France. Mais dans une situation paradoxale : ni expulsés ni régularisés, ils ne peuvent pas travailler, n'ont pas de papier, plus d'existence légale… Si ce phénomène n'a pas encore vraiment touché Angers, cela risque de changer, car 500 demandes sont désormais déposées chaque année à la préfecture…

(1) Deux centres d'accueil ont ouvert en 2002, l'un géré par l'association France Terre d'Asile (100 places dans 20 appartements à destination des familles), l'autre géré par la Sonacotra (70 places dans deux foyers boulevard Gaston-Ramon et rue de la Maître-École).

Cabinet d'architectes Vié

Matériaux nouveaux, écrans brise soleil, terrasses végétalisées… un projet haute qualité environnementale sera réalisé à l'école Alfred-de-Musset.

Chantier "HQE" pour Alfred-de-Musset

La Ville vient d'engager la restructuration du groupe scolaire Alfred-de-Musset. Après les écoles Tigeot et Besnier, il s'agit d'un nouveau chantier estampillé "haute qualité environnementale" (HQE). *"On va même aller pus loin,* souligne Joël Le Flecher, chargé des opérations, *en remplaçant le parpaing par de la thermopierre: du béton cellulaire isolant qui se monte comme un Lego, réduisant les nuisances pendant les travaux."* Autres innovations du projet conçu par l'architecte Lionel Vié: des écrans brise-soleil couverts de plantes grimpantes, des terrasses végétalisées, des récupérateurs d'eau de pluie…
Après la démolition des vieux préfabriqués et l'aménagement de classes provisoires l'été dernier, le chantier va désormais se dérouler en deux phases afin de ne pas trop gêner le fonctionnement de l'école. La première, qui démarre, se poursuivra jusqu'en juin. Elle concerne la maternelle avec la construction de quatre classes, d'une salle de jeux, de deux dortoirs, de deux blocs sanitaires, et de la partie restauration (office et salle à manger) servant également au primaire.
La deuxième phase, côté primaire, s'effectuera en deux temps. En juillet et août 2004: rénovation du rez-de-chaussée pour une mise en service dès la rentrée. D'août à décembre: travaux sur le préau, l'office et la cantine actuels, et à l'étage. Il s'agira d'aménager sept classes primaires, plus deux classes spécialisées, une bibliothèque centre de documentation, un atelier pour activités manuelles, une salle vidéo et les locaux de direction. Les travaux s'élèvent à 2,5 M€ TTC.
Il restera à traiter les extérieurs: cours de récréation, plantations… Une consultation est par ailleurs lancée pour l'aménagement de l'impasse Alfred-de-Musset. Il s'agit d'y rationaliser le stationnement autour de l'école et faciliter la dépose des enfants. Des cheminements sécurisés seront également créés pour les élèves qui viennent à vélo et un parc, aménagé dans l'école. ■

Mieux trier ses déchets

Vous jetez vos bouteilles en verre aux ordures avec l'herbe, les gravats, les batteries usagées… Attention, de petits autocollants rouges "Refus de collecte" vont fleurir sur vos poubelles qui ne seront d'ailleurs plus ramassées. Et ce sera la même punition si vous mettez des déchets ménagers dans les sacs jaunes réservés au tri sélectif. Cette mesure, prise par Angers-Agglomération, a plusieurs objectifs. La sécurité des agents d'abord, victimes d'une trentaine d'accidents par an à cause de néons, seringues, produits toxiques… La protection de l'environnement, ensuite, avec un traitement des déchets selon leur nature. Les règles sont simples: les ordures ménagères non recyclables (sacs et bacs gris) sont brûlées à l'usine d'incinération de la Roseraie. Papier, carton, plastique, boîtes de conserve… (sacs et bacs TOM) sont acheminés au centre de tri de Tiercé et recyclés. Tout le reste (verre, produits végétaux, gravats, ferraille, encombrants…) doit être déposé en déchetterie pour être valorisé. ■

Pour tous renseignements sur la collecte et le tri: 0 800 41 88 00.

Les sacs poubelles contenant du verre, de l'herbe, des produits toxiques… ne seront plus ramassés. Le refus de collecte sera signalé par un autocollant.

HOTEL DE VILLE

Hôtel de ville. Boulevard de la Résistance-et-de-la-Déportation, BP 23527 - 49035 Angers CEDEX 01. Tél.: 02 41 05 40 00. Fax: 02 41 05 39 00. e-mail: mairie.angers@ville.angers.fr
Site Internet de la Ville: www.angers.fr
Du lundi au vendredi, de 9 h à 17h30. Le samedi, de 9 h à 12 h, pour les déclarations de naissance et de décès.

Le parking d'honneur de l'hôtel de ville est fermé jusqu'au 28 novembre en raison du Salon d'Angers.

PRATIQUE

La carte Passe Sports est le sésame indispensable à tous les sportifs angevins. Elle donne accès librement à la plupart des équipements municipaux et offre des réductions sur les piscines, la patinoire, le swin golf, la halle de tennis Jean-Bouin. De plus, elle donne droit à des tarifs préférentiels aux matchs des clubs de haut niveau et, aux beaux jours, des réductions sur la location de catamarans, canoës et planches à voile au lac de Maine. Ceci pour un coût annuel de 24,80 € (adultes) ou 8,30 € pour les moins de 18 ans. Carte gratuite pour les détenteurs de la carte Partenaires et leurs enfants, qui bénéficient également d'une aide à l'achat d'une licence sportive. Renseignements : 02 41 05 45 25.

Le stationnement dans les couloirs de bus est autorisé sur le boulevard Foch à partir de 20h30. Il est en revanche interdit, et ce 24 heures/24, place du Ralliement. Ceci afin de ne pas gêner la circulation des bus de nuit. À noter que le parking souterrain propose un forfait valable à partir de 19 h et jusqu'à 10 h le lendemain pour 1 €. La contravention s'élève, elle, à 135 €.

ACTION SOCIALE

Des étudiants de l'Institut rural d'éducation et d'orientation (IREO) et du lycée professionnel *Les Buissonnets* seront associés à la fête de fin d'année proposée par le centre communal d'action sociale aux retraités angevins, le 11 décembre. Ils accueilleront le public au parc expo et accompagneront les résidants au départ des résidences pour personnes âgées.

ÉDUCATION-ENFANCE

L'enfant au cœur des temps sera le thème d'une rencontre débat organisée par la Ville. L'occasion d'évoquer le temps de l'enfant mais aussi celui des parents, leurs évolutions et les réponses pratiques à apporter aux besoins: microcrèches à horaires atypiques, animation des temps périscolaires, loisirs éducatifs… Cette rencontre s'inscrit dans le cadre du Projet éducatif local. Soirée ouverte à tous: parents, professionnels, associations… Le 10 décembre, à 19h30, amphithéâtre de l'ENACT, rue du Nid-de-Pie. Inscription au 02 41 05 43 83.

Les chèques vacances seront acceptés à partir du 1er décembre pour le paiement des tickets et forfaits des centres de loisirs municipaux et l'activité "Je joue sport" mise en place pendant les vacances. Achat à l'hôtel de ville et dans les mairies de quartier. Renseignements, au 02 41 05 44 04.

La Ville attribue une bourse de 50 € pour l'année scolaire 2003-2004 aux élèves inscrits dans le 1er cycle d'un établissement d'enseignement secondaire et bénéficiant d'une bourse de collège d'un montant annuel de 182,79 € ou de 293.58 €. Si vous remplissez les conditions, faire parvenir la copie de notification de la bourse des collèges et un relevé d'identité bancaire avant le 31 janvier à la Mairie, direction Éducation-Enfance, BP 23527 - 49035 Angers CEDEX 01.

COMMERCE

Afin de préserver le repos dominical des personnes salariées, le maire d'Angers a décidé de ne pas autoriser les ouvertures des commerces les dimanches pour l'année 2003-2004.

NEY, SAINT-SERGE, SAINT-MICHEL

Le "Pot-au-feu" du dimanche, une tranche d'histoire

Qui se souvient du Pot-au-feu du dimanche? En 1945, après cinq années de ruines et de grandes difficultés, le quartier Saint-Michel est témoin d'une grande misère. Un grainetier, Maurice Patrix, a alors l'idée de récupérer les invendus des maraîchers et paysans du marché de la Butte. Un boucher se joint à cette initiative et tous deux proposent de distribuer chaque semaine aux plus démunis, entre la Toussaint et Pâques, le *"pot-au-feu du dimanche"*. Alfred Baussin, habitant du quartier depuis 1934, se souvient très bien de cette époque. Engagé de longue date dans des actions de bénévolat, il était de ceux qui participaient activement à ces distributions hebdomadaires. Son travail consistait non seulement à servir le pot-au-feu mais aussi à préparer les denrées dès le samedi soir. *"Le dimanche, le directeur de l'école du Faubourg Saint-Michel mettait à notre disposition le réfectoire qu'il avait pris soin au préalable de chauffer"*. Ce bouillon assorti de légumes et de viande était une manne pour ces personnes que l'on appelait alors "nos vieux". *"Au début, on recevait quarante personnes. Mais très vite, leur nombre a augmenté et nous avons accueilli jusqu'à plus de cent personnes!"*. Alfred Baussin se souvient encore de ces sourires et du réconfort apporté. Ce "pot-au-feu du dimanche" engendra un esprit d'entraide dans tout le Faubourg. *"Pour entretenir cette solidarité, il fallait informer les habitants de ces distributions. C'est ainsi que de jeunes bénévoles se sont mis à taper sur des casseroles afin de collecter quelques sous supplémentaires pour offrir un petit plus à toutes*

Thierry Bonnet

Alfred Baussin (à droite) étudie des documents anciens avec Yves, de l'association des habitants.

JUSTICES, MADELEINE, SAINT-LÉONARD

À pied, sur le petit chemin du Prieuré

Innovation pour les randonneurs du dimanche de l'association des habitants: le 23 novembre, ils marcheront dans leur quartier. *"D'habitude, nous allons à la campagne, bien sûr,* commente Paulette Poiroux, fondatrice du groupe avec son mari. *Mais quand les organisateurs de Graine d'ortie nous ont parlé de leur opération et nous ont proposé d'y participer, nous avons été tout de suite d'accord"*. La sortie, commentée par un professionnel naturaliste, serpentera dans le quartier pour rejoindre l'Arboretum, avec visite exceptionnelle du jardin botanique et de la partie muséum.

Des randonneurs du groupe du jeudi se joindront probablement à la randonnée, comme l'a fait Jeanine Bardou pour une reconnaissance, un beau jour d'octobre. Elle a découvert avec émerveillement un des sentiers empruntés, le chemin du Prieuré. *"J'habite une autre partie du quartier, je ne le connaissais pas"*, souligne-t-elle. Longeant en partie le terrain de football, ce chemin est séparé d'un lotissement par le mur de schiste et les haies champêtres d'origine. *"C'est resté naturel, nous aimons bien nous promener par là en famille, le soir,* confie Paulette Poiroux. *Mais nous ne rencontrons jamais grand monde"*.

La randonnée du 23 novembre sera pour les habitants l'occasion d'une découverte, tout près de chez eux. Elle aura lieu le dernier jour de *Graine d'ortie*, semaine d'animation sur la nature, qui commencera le 15 novembre par une soirée tapas avec duo d'accordéons.

Thierry Bonnet

Paulette Poiroux a entraîné Jeanine Bardou à la découverte des petits sentiers.

Toute la semaine, des ateliers dans les écoles primaires et les centres de loisirs sensibiliseront les enfants à la biodiversité en milieu urbain, thème de l'opération intitulée "Quelle ville! Quelles vies?". Pour tous, au Trois-Mâts, des expositions et animations dureront toute la semaine, complétées par un café-philo, une soirée d'information, du cinéma, une heure du conte, un spectacle de Chraz et des ateliers. ■

Programme Graine d'ortie, semaine d'animation sur le thème de la nature, au Trois-Mâts, 02 41 66 02 02.

en bref

20 ans de la résidence pour personnes âgées des Justices, rue Manet le 15 novembre. Journée portes ouvertes: à 11 h, visite du maire; l'après-midi, spectacle de magie avec des enfants du quartier, musique, chants et danse; à 18h30, buffet; animations musicales toute la journée.
Contact, 02 41 44 00 40.

ces personnes". Après bien des années passées au service des autres, à la vie de son quartier - il a participé également à l'organisation des fêtes Saint Michel -, Alfred Baussin s'est attelé depuis trois ans à un projet qui lui est tout personnel : raconter la vie et l'histoire du quartier Saint-Michel au travers d'un ouvrage qui s'appellera peut-être… *"Le pot-au-feu du dimanche".* Un hommage rendu à tous ceux qui se sont investis depuis tant d'années, pour que cette page d'histoire reste dans les mémoires. ■

MB

pratique

Maison de quartier :
9, rue Duboys, 02 41 43 28 13.
Permanences des élus
- Mme Bernardin, le 3 décembre de 17 h 30 à 19 h

DOUTRE, SAINT-JACQUES, SAINT-NICOLAS

L'école François-Raspail aux fourneaux

***"Vous** sentez les enfants comme ça sent bon un oignon qui cuit dans le beurre… ?"* Autour de Jean-Michel Sébillaud, chef cuisinier de l'Éparc[1], dix petits marmitons s'agitent dans la cuisine de l'école François-Raspail. Ce 13 octobre, coup d'envoi de la semaine du goût, ils sont aux fourneaux. En moins de trois heures, ils vont devoir préparer le repas pour leurs camarades. Pas de temps à perdre. Au menu : pomelos, poisson pané au ketchup, maison s'il vous plaît. Le tout servi avec du fenouil, des tomates et une polenta préparée au dernier moment, crème de gruyère et dessert chocolaté. *"On a coupé les grosses tomates en petits cubes et les tomates cerise en deux",* salive Jérémy. *"Et on a préparé les citrons pour décorer le poisson",* ajoute Leïla. Tablier serré, cuiller en main et charlotte vissée sur la tête *"pour ne pas faire tomber de cheveux dans la nourriture",* Carmen et

Thierry Bonnet

Charlottes sur la tête, dix enfants de Raspail ont cuisiné pour leurs camarades.

Lola remuent les oignons pour qu'ils n'attachent pas au fond. Le fenouil *"qui sent comme le Ricard"* a été émincé et sera bientôt ajouté. Avec un peu de noix de muscade et du sel.
Sans perdre de temps, Émeline, Aïssatou et Christopher coupent les pomelos en dés en suivant les conseils du chef : *"pas trop petits pour qu'on puisse les retrouver…"* Les cubes remis dans l'écorce seront coiffés d'une tomate cerise, *"ça donne plus envie d'en manger". "Attention aux mains,* rappelle Jean-Michel. *On commence avec la pointe du couteau et on replie bien ses doigts…"* Alexandre et Teddy installent les crèmes de gruyère sur un plateau tandis que Julien passe au lavabo *"pour avoir les mains bien propres"* avant de les aider. Ça va un peu fort sous les oignons… Pas de panique, Jean-Michel intervient : *"regardez dans le fond de la casserole, les sucres commencent à se colorer. Vous donnerez l'astuce à vos parents : on déglace avec une goutte d'eau et un peu de vin blanc, puis on ajoute la crème… cela fait une sauce délicieuse."*
Après avoir servi le repas à l'assiette *"comme dans les grands restaurants",* les petits cuisiniers ont enfin pu souffler. Avec un dernier privilège : manger au troisième service avec le chef. ■

(1) Chargé de la restauration scolaire.

pratique

***Mairie :** 47, rue Saint-Nicolas, 02 41 87 21 61.*
Mardi et vendredi, 10 h - 12 h 30, mercredi et jeudi, 9 h - 12 h 30.
Permanences des élus
- M. Belot, 22 novembre de 10 h 30 à 12 h
***Maison de quartier :** 41, rue Lionnaise, 02 41 24 89 10.*

LAC-DE-MAINE

Au Temporel, devant la cheminée

Le feu de bois crépite. Autour des grandes tables, une trentaine de convives se pressent et conversent en attaquant leur terrine de poisson aux petits légumes. De la cuisine où officient Jojo et Claude, émane une délicieuse odeur d'échalotes : elles accompagneront la viande qui attend près du feu. Plaisante ambiance au *Temporel*, ce samedi soir, avant le concert de Jean-Louis Bergère ! *"Nous proposons toujours un repas avant les spectacles,* précise Agnès Clavareau, une des responsables du lieu, *et la nourriture est bonne, nous avons d'excellents cuisiniers dans notre groupe de bénévoles."*
Des soirées de ce type ont lieu tous les mois. *"Pas uniquement avec de la musique,* précise Alain Genet, autre "pilier" du Temporel. *Cela peut être aussi du théâtre, de la magie, des contes… Les artistes viennent* "au chapeau"[1]. *Mais nous leur offrons à boire et à manger !"*

Thierry Bonnet

Le Temporel a fait le plein pour la soirée "dîner-spectacle" avec Jean-Louis Bergère.

Ceux qui souhaiteraient se produire lors de ces soirées sont les bienvenus[2].
Le vendredi soir, le Temporel fonctionne de 18 h à 23 h, cette fois en tant que bar associatif. Points communs à toutes les soirées : le feu de bois, en toute saison, et l'état d'esprit. Le Temporel est avant tout un lieu de rencontre, de discussions, pour le plaisir d'être ensemble. Les responsables sont tous bénévoles[3]. Ils viennent à tour de rôle servir les boissons et entretenir le feu. *"Les soirées du Temporel sont ouvertes à tous,* rappellent-ils, *nous aimerions que le public s'élargisse. Nous demandons l'adhésion à l'association, mais elle coûte 2 € et donne droit à une consommation, autant dire qu'elle est gratuite !"* ■

(1) Chapeau qui passe parmi les spectateurs à la fin.
(2) Contacter Alain, 06 84 39 80 43.
(3) Le Temporel fait partie de l'Inter association du Lac-de-Maine (ILM), qui apporte un soutien logistique.

Le Temporel, 40, rue de la Chambre-aux-Deniers. Pour les soirées spectacle, réservation conseillée à l'ILM, 02 41 48 05 40.

pratique

***Mairie :** Le Trois-Mâts, 42, place des Justices, 02 41 79 14 40.*
Mardi, 10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30, mercredi, jeudi et samedi, 9 h - 12 h 30, et vendredi, 10 h - 12 h 30.

Permanences des élus
- M. Chiron, 15 novembre et 6 décembre de 10 h 30 à 12 h
- Mme Roland, 12 et 26 novembre de 10 h 30 à 12 h

Maison de quartier Saint-Léonard
64, rue Gabriel-Lecombre, 02 41 68 19 27.

Centre socioculturel
Le Trois-Mâts, 02 41 66 02 02.

pratique

***Mairie :** Place Guy-Riobé, 02 41 73 37 04. Du lundi au vendredi, 14 h - 17 h 30, samedi, 9 h - 12 h 30.*

Permanences des élus :
- Mme Véron, 15 novembre et 6 décembre de 10 h 30 à 12 h

***Maison de quartier :** 40, rue de la Chambre-aux-Deniers, 02 41 48 05 40.*

ROSERAIE

Le bureau de police ouvre rue A

Spacieux et bien équipé (il offre 195 m²), le nouveau bureau de police, installé au 1A, rue André-Maurois, le long de l'avenue Jean-XXIII, remplace le bureau provisoire du 1, square des Jonchères. Ces locaux, aménagés par la Ville pour un coût de 180 000 € dans un immeuble d'Angers-Habitat, permettent de franchir une étape dans la mise en place de la police de proximité.

"Dans ce nouveau local, nous disposons d'un hall d'accueil agréable, mais aussi de quatre bureaux d'audition, ce qui permet la confidentialité", apprécie le capitaine de police Gérard Tauron, responsable du bureau. L'équipement informatique est passé de trois à six ordinateurs, reliés au réseau national, ce qui fait gagner du temps lors des dépôts de plainte.

Pour le public, l'accès est facile, avec un parking en façade, comprenant une place réservée aux handicapés devant la rampe d'accès.

Gérard Tauron et son adjointe, le brigadier chef Mauricette Aigron, dirigent une équipe de six fonctionnaires de police, qui tournent en binôme avec six adjoints de sécurité en contrat emploi jeunes. Chaque binôme, titulaire - adjoint de sécurité, est affecté à un quartier précis. L'un d'eux est situé à l'hôtel de police, place La Fayette, afin de prendre en compte tout le territoire. *"Ce bureau couvre le secteur Éblé- La Roseraie, c'est-à-dire près de trente-cinq mille personnes,* précise le commandant Joël Chauvin, responsable des bureaux de police de la ville. *Du lundi au samedi, les agents sont présents sur le terrain jusqu'à 20 h 30 et même, un jour par semaine, jusqu'à 23 h".*

L'implantation le long du boulevard Jean-XXIII, à proximité de la mairie de quartier, répond au souhait de la Ville de rassembler le plus possible les services

Jean-Patrice Campion

Le capitaine Gérard Tauron, responsable du bureau de police (deuxièmle à gauche) avec une partie de son équipe.

administratifs. Pour les policiers, cet emplacement est stratégique : *"Le bureau est au cœur du quartier, près de la permanence du contrat de ville, de la Régie de quartier, des locaux associatifs, du centre social… Cela renforce les liens avec nos partenaires"*, considère Joël Chauvin. *"Avec cette nouvelle installation, nous allons aussi pouvoir mettre sur pied une nouvelle façon de travailler sur le quartier"*, se réjouit Gérard Tauron. ■

MONPLAISIR

Les habitants tirent le portrait du quartier

Cent photos pour montrer le quartier : c'est l'aboutissement d'un travail mené par Marc Legros depuis début 2001, comme il l'avait fait en 1999 et 2000 à Verneau[1]. Il en est sorti une exposition à voir les 20 et 21 novembre à la maison pour tous. Elle montre le quartier tel que le voient ses habitants.

"Ma démarche a été la même que pour Verneau, explique le photographe, *mais cette fois il s'agissait d'un quartier entier et non plus d'une cité. J'ai cherché des personnes représentatives des cinq îlots qui composent Mon-*

Thierry Bonnet

Chaque semaine les photographies sont présentées sous forme de mini expositions dans le quartier. Ici, Marc Legros, à l'origine du projet, à la boulangerie.

plaisir". Il leur remettait un appareil photo simple, chargé d'une pellicule de 24 poses, avec pour seule consigne : prenez ce que vous voulez. *"L'important était qu'ils expriment leur univers,* commente Marc Legros. *Ils choisissaient d'abord quatre clichés que j'encadrais. Ces mini-expositions ont tourné dans quatorze lieux du quartier."*

Pour l'exposition finale, chacun a choisi une photo. *"Ils m'ont tous expliqué les raisons de leur choix,* poursuit Marc. *D'après ces entretiens, j'ai écrit de courts textes de légende".*

Prochaines étapes du projet, la réalisation d'un livre reprenant photos et commentaires, et une exposition en centre ville, sans doute dans un an. *"J'aimerais beaucoup, ensuite, mener une opération de ce type sur toute la ville",* confie Marc. ■

(1) Projet financé dans le cadre du contrat de ville.

ndré-Maurois

Pratique

Bureau de police, 1A, rue André-Maurois (contre-allée de l'avenue Jean-XXIII), 02 41 44 74 40. Ouvert au public du lundi au samedi, de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h.

en bref

Dans le cadre du conseil consultatif de quartier, plusieurs réunions sont programmées. Elles sont ouvertes à tous les habitants.
À Jean-Vilar, commission Éducation le 13 novembre à 18 h 30 ; commission Socioculturelle le 17 novembre à 18 h 30 ; commission Logement le 19 novembre à 18 h 30 ; réunion plénière du conseil consultatif le 25 novembre à 18 h 30.
Des commissions Cadre de vie et Environnement sont organisées par secteur géographique : secteur Orgemont le 17 novembre à 20 h 30, nouvelle salle de la Morellerie ; secteur Chevrollier le 18 novembre à 20 h 30, salle près du 79, avenue Winston-Churchill ; secteur Lorette - Bon-Repos le 20 novembre à 20 h 30, ancienne salle de la Morellerie.
Contact : 02 41 05 40 58.

pratique

***Mairie :** 6, square des Jonchères, 02 41 66 47 40. Lundi, 14 h - 17 h 30, mardi, 10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30, mercredi, jeudi et vendredi, 9 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30, samedi, 9 h - 12 h 30.*
Permanences des élus
- M^me^ SOLÉ, 20 novembre et 4 décembre de 10 h 30 à 12 h (sur rendez-vous)
- M. LEBOUC, 15 novembre de 10 h 30 à 12 h
- M. BÉATSE, 22 novembre de 10 h 30 à 12 h
***Centre Jean-Vilar :** place Jean-Vilar, 02 41 68 92 50.*

en bref

Réunion publique de présentation du futur conseil consultatif de quartier, en présence du maire, le 2 décembre à 20 h à la maison pour tous.

Thé dansant avec l'orchestre Christian Boutin, 18 novembre de 14 h 30 à 19 h à la MPT. De 3 à 5 €. Contact, 02 41 43 84 09.

Nuit du Ramadan, repas et concert organisés par l'association Mozaïque à la MPT, le 22 novembre à 20 h 30. 15 € ou 10 € sans le repas. Contact, 02 41 43 84 09.

Pièce de théâtre *Pauvre France* présentée par l'association Tonic's, le 5 décembre à 20 h 30 à la MPT. De 3 à 5 €. Contact, 02 41 43 84 09.

pratique

***Mairie :** 7, rue de Normandie, 02 41 27 22 60. Lundi, 14 h - 17 h 30, mardi et vendredi, 10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30, mercredi et jeudi, 9 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30, samedi, 9 h - 12 h 30.*
Permanences des élus
- M^me^ SALLÉ, 21 novembre et 5 décembre de 10 h 30 à 12 h sur rendez-vous.
- M^me^ TAMTOUIR sur rendez-vous.
***Maison pour tous :** 3, rue de l'Écriture, 02 41 43 84 09.*

VERNEAU, CAPUCINS

Pavillons rénovés rue René-Oger

La cité change, petit à petit. Ainsi, rue René-Oger, les trente-quatre pavillons sont tout pimpants, façades fraîchement repeintes et toitures neuves : Angers-Habitat vient de leur faire bénéficier d'une rénovation. Les travaux ont concerné également les menuiseries, les portes d'entrée, la plomberie, la ventilation, les peintures et revêtements intérieurs. Coût total : 520 000 €, soit 15 000 € par logement.
"C'était nécessaire, commentent deux habitants, Annick Chamaillé et Pierre Lhommédé. *Les pavillons datent de 1963 !"* Le plus crucial était l'extérieur, peinture et toiture : *"Quand il y avait un fort orage, nous avions de l'eau dans la maison"*, précise Annick Chamaillé. Les nouvelles fenêtres PVC sont appréciées, *"surtout pour le bruit."*
Des réunions ont eu lieu avec les habitants pour les tenir au courant du déroulement des travaux entrepris de septembre 2002 à mars 2003. Une reprise des abords est désormais programmée : Angers Habitat va traiter les espaces extérieurs situés entre ces pavillons et ceux du "Clos-d'Aquilon", le long de la rue Renée. Le bailleur prévoit également de construire sept maisons dans les emplacements libres de la rue René-Oger, pour accroître l'offre de logements individuels. ■

Thierry Bonnet
Annick Chamaillé et Pierre Lhommédé, rue René-Oger.

en bref

Pour plus de cohérence, les horaires de la maison de services publics ont été aménagés. Accueil général, plate-forme insertion et centre social CAF : lundi, 14 h - 18 h 30 ; du mardi au vendredi, 9 h - 12 h 30, 14 h - 17 h 30.
Mairie : mardi et vendredi, 10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30 ; mercredi, 9 h - 12 h 30 ; jeudi, 9 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30. Permanences du contrat de ville : mardi et vendredi, 10 h - 12 h. Vaccinations : lundi, 17 h 30 - 18 h 30.

Préparation de Noël le 29 novembre à 15 h à la maison de quartier des Capucins. Thème : des tables en "habit de fête". 3 €. Inscriptions avant le 19 novembre au 02 41 73 96 49.

La Boutique de gestion organise un atelier création d'entreprise le 18 novembre à la maison de services publics.
Inscription, 02 41 66 52 52.

Repas et après-midi dansante inter-associatif le 30 décembre à 12 h à la maison pour tous dans le but de rassembler les personnes isolées. 6 € et 6,50 €. Places à retirer dès maintenant à la MPT, 02 41 73 44 22.

Travaux en cours rues Peluau et Yvonne. Une voie est créée, qui rejoindra la rue Yvette et débouchera rue Renée. Un rond-point est prévu à l'intersection.

pratique

***Mairie :** Maison des services publics, 1, rue du Général-Lizé, 02 41 35 07 12. Mardi, vendredi, 10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30, mercredi et jeudi matin, 9 h - 12 h 30, jeudi, 14 h - 17 h 30.*
Permanences des élus
- Maison des services publics, 02 41 35 07 12
- M^me^ TOMBINI, 19 novembre et 3 décembre de 10 h 30 à 12 h
- M. HOUDBINE, 14 et 28 novembre de 10 h à 11 h 30
***Maison de quartier :** Les Capucins, 26, rue des Capucins, 02 41 73 96 49.*
***Maison pour tous :** 2, rue Renée, 02 41 73 44 22.*

CENTRE-VILLE, LA FAYETTE

Les Halles en travaux à partir de mars 2004

***"Habiter** le centre-ville représente tellement d'avantages, qu'il faut bien accepter certains inconvénients. Le centre-ville doit aussi avoir une nuit nocturne"*, a répété le maire. Le 22 octobre, Jean-Claude Antonini rencontrait les habitants du centre-ville et de La Fayette, au Grand-Théâtre. Beaucoup étaient venus poser des questions sur les nuisances : bruit de bars ou poubelles éventrées. *"Il nous arrive, quand les plaintes se multiplient, de faire intervenir la police municipale et même de faire avancer l'heure de fermeture d'établissements. Mais, ces problèmes, qui minent le quotidien, relèvent plus souvent d'une question de civisme."*

Au fil des questions, le maire a parlé des projets. Les travaux

Thierry Bonnet

Le parking des Halles sera fermé à partir de mars 2004.

du centre commercial des Halles (*Lire page 6*) vont débuter en mars 2004 pour s'achever fin 2005. Ce chantier entraînera des gênes. Le gros souci est la fermeture du parking, 450 places dont 350 places louées à l'année à des riverains. *"Nous aurons neuf mois difficiles"*, a reconnu le maire. En effet, ces 350 riverains retrouveront une place au futur parking de la rue Thiers, fin 2004. *"Entre temps, il va falloir trouver des solutions. Peut-être des navettes avec la place La Rochefoucault…"*

Sinon, le maire a donné des réponses sur des questions ciblées. Devant les plaintes répétées sur l'utilisation des routes comme pistes de vitesse par les motards, le maire est à la recherche d'interlocuteurs. *"Pourquoi ne pas leur trouver un site en périphérie ?"*

La gare routière, quant à elle, va quitter la place Molière en 2006. Il restera une halte routière, mais ce lieu fera partie à terme du réaménagement dans le cadre de la reconquête des berges de la Maine.

Boulevard Foch, l'annonce de l'arrivée d'une *"locomotive commerciale"* à la place du Colisée est attendue d'ici à la fin de l'année. Enfin, un parking d'une trentaine de places est en cours d'aménagement au début de l'avenue Montaigne. ■

On parle anglais au 60, rue Boisnet

Thierry Bonnet

***"Clap** your hands, jump up, dance, sit down !"*, une demi-douzaine d'enfants gesticulent joyeusement sur des accords de guitare et les paroles d'une chanson anglaise : nous sommes à la Bibliothèque anglophone, 60, rue Boisnet.

Le mercredi matin, c'est la *Children's hour* pour les enfants de 3 à 6 ans, de langue anglaise. Ce moment privilégié leur permet d'entretenir leur langue maternelle. L'activité se déroule exclusivement en anglais, ce qui ne semble évidemment pas leur poser de problème… Ce n'est pas tout à fait le cas pour les petits Français qui composent les trois groupes de *"L'heure des enfants"*. Sur une page de magazine, des petits Angevins de 6 à 9 ans colorient les éléments indiqués par Phoebe Marshall-Raimbeau, directrice de la bibliothèque. Les questions sont posées en anglais et en français, les appréciations aussi : *"Tu as trouvé Camille ? bien, you have finished, okay, great"*.

"Le but est de démystifier la langue, pas d'enseigner, précise Phoebe, *nous ne sommes pas une école de langue. Nous utilisons des moyens ludiques pour les amener à l'anglais, ils doivent y trouver du plaisir, pas s'ennuyer. Cette activité rencontre un vrai succès, la liste d'attente est pleine pour plusieurs années"*.

La séance se termine sur la révision et la prononciation du vocabulaire vu aujourd'hui. *"See you next week, on se voit la semaine prochaine, good bye everybody."* ■ **JPC**

Bibliothèque anglophone, 60, rue Boisnet, 02 41 24 97 07. http://perso.wanadoo.fr/amerlibangers

Repères

La Bibliothèque anglophone (ex Bibliothèque américaine) fêtera ses dix ans le 1er décembre. Sans festivités particulières mais avec un bilan plutôt positif : 1 204 adhérents en 2002 dont 78,7 % de nationalité française, 5,7 % d'Américains, 5,6 % du Royaume-Uni et d'Irlande, les 10 % restant appartiennent à 44 nationalités. 35,3 % sont des étudiants et 20,9 % des personnes par le biais du CNAM, de la chambre de commerce, de l'ESA, de lycées… Enfants et adolescents représentent 9,9 %, les personnes inscrites à l'ANPE 7,2 %, les enseignants 6,4 %… La Bibliothèque met à leur disposition quelque 30 000 ouvrages et propose diverses activités : conversation, rencontres littéraires, activités enfants, préparation aux examens…

pratique

***Hôtel de ville :** bd de la Résistance-et-de-la-Déportation, 02 41 05 40 00.*

Permanences des élus

- *Mme Prodhomme, 15 novembre de 11 h à 12 h*
- *Mme Clémot-Streliski, 1er décembre de 11 h à 12 h sur rendez-vous*
- *M. Lebouc, 22 novembre de 10 h 30 à 12 h à la maison de quartier sur rendez-vous*

Angers Centre Animation
15, rue Thiers, 02 41 86 05 05.

Maison de quartier La Fayette
7, square La Fayette, 02 41 86 18 13.

BELLE-BEILLE

Rencontre

***"Les rapports** entre hommes et femmes dans les différentes cultures"*, tel est le thème de la semaine multiculturelle organisée par la commission socioculturelle, avec de nombreux partenaires (1). Huit jeunes de 11 à 20 ans, adhérents du centre Jacques-Tati, improviseront sur ce thème, en première partie d'un théâtre forum(2) avec la compagnie Eldorado. Membre de cette compagnie, Hamidouche a fait travailler les ados pendant quatre après-midis. *"Je commence toujours par une séance de relaxation,* explique-t-il, *et j'essaye de leur enseigner les bases du théâtre, tout le travail indispensable avant d'aborder la scène"*.

Ainsi, les jeunes commencent par apprendre à articuler, sur des *"ba be bi bo bu"*, puis plus difficile avec *"f, z, g, x ou v"*. Hamidouche fait sortir les mains des poches, rectifie les attitudes, calme les fous rires, encourage les timides : *"c'est bien, mais tu murmures, recommence plus fort"*. Puis, les jeunes doivent se déplacer dans la pièce et apprendre à occuper tout l'espace. Pas évident…

Vient enfin le travail d'improvisation. Deux groupes sont formés, sur le même thème : le départ en vacances. Quelques minutes

GRAND-PIGEON, DEUX-CRO

Les chrysan

Trois jours avant la Toussaint, les vendeurs de chrysanthèmes font leur apparition devant le cimetière, le long du boulevard des Deux-Croix et de la rue Larévellière. Les meilleures places, près des entrées, sont attribuées aux plus anciens. Sans contestation, il s'agit de la famille Malinge. *"Nous venons au cimetière de l'Est à la Toussaint depuis trois générations,* précise Bruno Malinge, qui dirige actuellement la société. *Mes grands-parents ont commencé et nous avons toujours continué"*. Ils apprécient ce contact différent avec leur clientèle. *"Nous voyons beaucoup d'habitués. J'ai habité le quartier dans ma jeunesse et je retrouve encore*

des cultures au centre Jacques-Tati

Hamidouche (debout) a encadré le stage d'improvisation théâtrale auquel ont pris part une dizaine de jeunes.

Thierry Bonnet

pour se concerter, installer le décor avec des accessoires et le premier groupe joue une famille qui prépare les affaires à emporter. À la fin du sketch, *"l'idée était bonne,* commente Hamidouche. *À votre avis, quelles erreurs avez-vous commises?" "On n'a pas utilisé tout l'espace"*, note Khalyani. *"Je n'ai pas dit grand-chose"*, regrette Karim, qui avait le rôle du père.

Le stage n'est pas facile, mais la motivation ne faiblit pas. Ce qu'ils aiment dans l'expérience? *"Faire rigoler les gens", "Prendre du bon temps", "S'exprimer"*. Au-delà de la scène, *"on apprend à ne pas rester dans son coin"*, souligne Karim, *"à ne pas être coincé"*, apprécie Lucie. Et, le 14 novembre, il y aura la fierté de monter sur scène, devant la famille et les voisins, d'apporter leur contribution au débat. ■

(1) Centre Jacques-Tati, SOS racisme, Ni putes ni soumises, Accueil jeunes projets, Émergence 49, CLCV, centre social CAF, DISS, réseau d'échange réciproque de savoirs, résidence La Rose de Noël.

(2) Théâtre interactif sur un thème précis. Les spectateurs peuvent participer pour jouer leur point de vue.

Pratique

Du 12 au 22 novembre, "Les rapports hommes-femmes des différentes cultures"

- **Mercredi 12, 18 h, inauguration. Films : 14 h 30, "Save the last dance", débat avec un membre de Ni putes ni soumises ; 20 h, "Joue-la comme Beckham" ;**
- **jeudi 13, 15 h 30-17 h, "On en discute" à la CLCV, bd Beaussier ;**
- **vendredi 14, 20 h, théâtre forum "Mixité, cité mixte", compagnie Eldorado ;**
- **samedi 15, 9 h-11 h, "On en discute", petit déjeuner, à la Belle-Abeille, 92, avenue Patton ;**
- **mardi 18, débat, "Des hommes, des femmes, dans des cultures, et si on en parlait ?" ;**
- **mercredi 19, jouons ensemble, jeux de différentes cultures pour tous les âges, au Resto-troc, 99, avenue Patton ;**
- **vendredi 21, 19 h, soirée festive, avec "Et si on chantait", projet intergénérationnel des jeunes du quartier et des anciens de "La Rose de Noël" ;**
- **du mardi 12 au samedi 22, exposition.**

en bref

Réunion publique de présentation du futur conseil consultatif de quartier, en présence du maire, le 1er décembre, à 20 h 30, au centre Jacques-Tati.

pratique

Mairie : *5, rue Eugénie-Mansion, 02 41 48 12 81.*
Lundi, 14 h - 17 h 30, mardi et vendredi, 10 h - 12 h 30, mercredi, 9 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30, jeudi et samedi, 9 h - 12 h 30.
Permanences des élus
- Mme Petit-Jean, 15 novembre et 6 décembre de 10 h 30 à 12 h
- M. Limousin, 22 novembre de 10 h 30 à 12 h sur rendez-vous
Centre Jacques-Tati, *5, rue Eugénie-Mansion, 02 41 48 51 90.*

IX, BANCHAIS

thèmes de la famille Malinge

quelques personnes de cette période", souligne Mauricette Malinge, mère du directeur. Elle vend des potées fleuries à l'entrée sur le boulevard des Deux-Croix, tandis que sa belle-fille Édith a pris place rue Larévellière : cette vente est une affaire de famille !

Cela leur permet de noter les évolutions. Les acheteurs sont moins intéressés qu'auparavant par les chrysanthèmes à grosses fleurs, privilégiant les multiflores. Mais la demande ne diminue pas. *"La tradition de fleurir les tombes à la Toussaint se maintient,* souligne Bruno Malinge. *Les familles se donnent rendez-vous au cimetière, toutes générations confondues, c'est aussi pour elles une occasion de se regrouper".* ■

Albert

Mauricette Malinge vend des chrysanthèmes devant le cimetière de l'Est tous les ans à la Toussaint.

en bref

Pièce de théâtre "Peaux de femmes", entre mythe et réalité, les femmes sont complexes et inventives…, le 28 novembre à 20 h 30 au centre Marcelle-Menet. De 2 à 6 €. Contact, 02 41 96 12 00.

Stage "Lire est un jeu-Lire aux autres", l'art de la lecture à voix haute… le 15 novembre, de 14 h à 18 h, au centre Marcelle-Menet. Inscriptions obligatoires, tarifs selon quotient familial.
Lecture pour tous le 16 novembre, Hélène Gay proposera une lecture de 15 h 30 à 17 h.
Informations au 02 41 96 12 00.

pratique

Maisons de quartier :
Centre Marcelle-Menet, 2, rue Clément-Pasquereau, 02 41 96 12 00.
266, rue Haute-des-Banchais, 02 41 60 83 43.

Permanences des élus
- M. Castel, 14 et 21 novembre de 11 h à 12 h à la maison de quartier
- Mme Bernardin, 27 novembre de 17 h 30 à 18 h 30 et le 3 décembre de 17 h 30 à 19 h au centre Marcelle-Menet

Scoop : les détenus jugent l'info

Le festival du Scoop ajoute cette année à son palmarès un prix de la maison d'arrêt. Reportages et documents d'actualité vont donc être passés à la moulinette par un jury de détenus au regard très critique.

Collectif KAL WILDAM

Cliché réalisé par un des détenus de la maison d'arrêt d'Angers, dans le cadre d'une exposition pour le festival du Scoop, sur le thème de l'attente, en 2000.

>FESTIVAL

"Nous, on a été jugé.

Alors, faire partie d'un jury, ça fait sourire", lance Fouad. À 30 ans, il purge une peine d'un an et demi. Il est l'un des dix détenus, qui décerneront le premier prix de la maison d'arrêt du festival du Scoop. D'ici à la soirée du palmarès, il aura donc visionné la trentaine d'heures de programme de la sélection officielle. Un vrai marathon. *"Cela n'est possible que grâce à la direction de la maison d'arrêt, qui nous donne toutes les autorisations nécessaires"*, tient à préciser Évelyne Roger, directrice de l'association socioculturelle[1].

"Je crois que ce jury est une première en France, se réjouit Alain Lebouc, le directeur du Scoop. *La maison d'arrêt est un lieu étonnant, qui cultive les paradoxes. Elle est à deux pas du centre-ville, mais forme un monde à part et totalement méconnu. Les détenus sont privés de liberté, mais sont très bien informés grâce, en particulier, à une consommation intensive de télé. Cela fait quatre ans que nous tissons des liens avec eux."*

Expo-photos

Dans le cadre du festival, les murs de la prison ont accueilli plusieurs expositions. En 2000, il y a même eu une exposition à l'hôtel de ville présentant de très beaux clichés réalisés par les prisonniers. Et, à chaque édition, une rencontre est organisée entre les détenus et un grand professionnel des médias. Philippe Lefait, Pierre Fernandez, directeur photo de l'AFP, et Stéphane Gendarme, de Zone interdite, ont déjà franchi la lourde porte de la place Olivier-Giran. *"Les discussions sont alors particulièrement animées,* lance Évelyne Roger. *Les détenus ont un regard très critique, parfois très dur."*

La télé est souvent allumée dès le matin dans les cellules. *"Pour beaucoup, elle assure une présence. Mais ce n'est pas parce que le téléviseur marche que l'on croit tout ce qui est dit,* précise Fouad. *Il existe de très bonnes émissions, comme les documentaires, mais également de très mauvaises, qui nous dégoûtent. Quand on voit la télé réalité, qui brasse des millions d'euros, on a le droit de se demander de quelle réalité il s'agit. En tout cas, ce n'est pas la nôtre."* Le traitement des informations judiciaires et de la politique fait également grincer les dents. *"Comme tout le monde, on a parfois l'impression d'être pris pour des imbéciles. Et, comme beaucoup de prisonniers portent déjà un jugement très sévère sur la société, ce sentiment de manipulation par rapport à l'image est plus fort ici qu'ailleurs,"* remarque Fouad. Le festival tombe donc à point nommé avec son thème "Doute et vérité". À l'issue de sa peine, Fouad, lui, va reprendre sa formation de technicien de maintenance électronique. Toujours avec humour, il conclut : *"Au final, je devrais réparer des télés. Mais, hélas, il n'est pas question de réparer les programmes qui sont diffusés."* ■

BC

(1) Association de soutien et de développement de l'action socioculturelle et sportive de la maison d'arrêt.

A4 Éditions

Doute et vérité au cœur du débat

Le festival du Scoop et du journalisme se déroulera du 17 au 29 novembre au centre de congrès. Cette 18e édition aura comme thème central "Doute et vérité". Comme chaque année, débats, rencontres et projections sont au programme. Entrée gratuite (sur invitation à retirer au centre de congrès). Des expositions sont également prévues en ville : à noter celle de Plantu, rue Lenepveu. Côté personnalités, le président du jury est Charles Enderlin et la soirée de clôture sera présentée par Thomas Hugues.

19 novembre : ouverture avec un débat sur "Doute et vérité". 21 novembre : soirée maisons de quartier aux Arts et Métiers autour du "Cambodge : une approche de la vérité". 24 novembre : débat autour de l'Afghanistan. 25 novembre : soirée non-stop des documents en compétition. 28 novembre : soirée de clôture.

Pour plus de renseignements : 02 41 47 47 03 ou www.festivalscoop.com

Norma au Grand-Théâtre, événement lyrique

Jean-Jacques Cubaynes, chanteur d'opéra, signe la mise en scène de Norma, *de Bellini, au Grand-Théâtre.*

Norma est à l'affiche d'Angers Nantes Opéra en décembre. Le chef-d'œuvre de Vincenzo Bellini est mis en scène par Jean-Jacques Cubaynes.

>OPÉRA

Quand on évoque _Norma_, on pense Maria Callas. Comment gérer un héritage aussi lourd ?
De tous les rôles de Maria Callas, on a retenu celui-ci et ce n'est pas un hasard car *Norma* est le plus bel opéra vocal, le rôle des rôles. Le plus exigeant qui soit sur le plan vocal, mais aussi celui qui permet à la chanteuse de jouer sur les multiples facettes de son art. Aborder ce registre situe la qualité d'une chanteuse. C'est la soprano Hasmik Papian qui sera Norma. Elle s'est illustrée en mars dans *Guillaume Tell* à l'opéra Bastille. Elle a déjà chanté *Norma* à Orange et a pu mûrir le rôle. Elle le reprendra dans quelques mois à Washington. Avoir une artiste de ce niveau est un événement. À ses côtés, on retrouvera Brandon Jovanovich (Pollione) qui vient de triompher à New York dans *Madame Butterfly*.

Norma la femme, son amant Pollione, et sa rivale Adalgisa. _Norma_ met en scène le triangle amoureux classique, quelle sera votre mise en scène ?
On retrouve le triangle amoureux mais avec des intérêts supplémentaires : Norma, la grande prêtresse de la Gaule antique, est une magicienne, le chef spirituel qui communique avec les dieux, qui dicte à son peuple ce qu'ils veulent – la paix ou la guerre. Son amant, le proconsul romain Pollione, est l'ennemi de son peuple, il l'a vaincu. Il y a derrière l'idée de la trahison, de la femme qui "couche" avec l'ennemi. Dès lors, nous aurions pu actualiser l'histoire en la transposant par exemple dans la France de la Libération. Mais plutôt que rechercher un réalisme sans grand intérêt, j'ai préféré en faire une histoire de tous les temps : celle d'une femme que son amant vient de quitter. Elle perd toute raison d'être et sombre dans une immense dépression, avec des pulsions d'une rare intensité, des éclairs de folie vengeresse contre son amant, contre sa rivale et même contre ses propres enfants. Comme dans *Phèdre* ou *Médée*, se joue là une tragédie qui traverse les siècles.

Comment seront les décors et les costumes ?
Là encore, avec Philippe Godefroy qui signe les décors, nous avons cherché l'abstraction, le naturel. Il fallait que la gestuelle soit en adéquation avec la musique. Or, la musique de Bellini est extrêmement codée, construite autour de l'émotion et de la tragédie. Mais elle est aussi très datée Romantisme, première moitié du XIXe siècle. Pour éviter toute dichotomie, le décor va simplement évoquer un monde ancien, primitif, presque sauvage, sur fond de rituels guerriers et de sacrifices. Avec des costumes très symboliques.
L'essentiel est de transmettre cette histoire au public. La qualité de la musique de Bellini facilite cette compréhension. Et puis, *Norma*, c'est avant tout la voix portée à son expression la plus extraordinaire. ■

FL

Le 7 décembre, 14 h 30, les 9 et 11, 20 h, Grand-Théâtre. Places à partir de 10 € (tarif réduit) et 20 € plein tarif. Réservations à partir du 15 novembre sur place ou au 02 41 24 16 40. Abonnement possible pour la saison avec notamment, programmées en décembre, _Les Joyeuses commères de Windsor_.

L'histoire

Dans la Gaule antique, occupée par les Romains, en 50 avant notre ère, Norma (Hasmik Papian), grande prêtresse, est amoureuse du Proconsul Pollione (Brandon Jovanovitch) dont elle a eu deux enfants. Ayant obtenu une paix fragile entre son peuple et l'envahisseur, elle n'aspire plus qu'à la guerre lorsque Pollione lui préfère la jeune prêtresse Adalgisa (Maria Soulis). En elle s'affrontent désormais tentation du mal et respect des dieux, désir de femme libre et devoir envers son peuple…

Sainte-Cécile : la Cipale s'offre une création contemporaine

À l'occasion de la Sainte-Cécile, l'orchestre d'harmonie donnera un concert exceptionnel, avec deux représentations, les 29 et 30 novembre. Ce rendez-vous traditionnel de fin d'année sera marqué du sceau de la nouveauté puisque l'orchestre propose deux expériences inhabituelles.
À commencer par la création d'une œuvre contemporaine, *L'île des âmes perdues,* écrite par Denis Gendronneau pour les ensembles d'harmonie. L'orchestre angevin sera le premier à donner la pièce en public et, émotion supplémentaire, en présence du compositeur.
Deuxième pari : les soixante-dix musiciens de l'harmonie vont s'attaquer à *Casanova,* un concerto écrit par Johann de Meij pour harmonie et violoncelle. Cette partition sera tenue par le soliste Claude Zanotti, violoncelliste à l'orchestre national des Pays de la Loire.
Enfin, la "Cipale" interprétera la musique du film *Robin des bois,* l'ouverture pour orchestre d'harmonie de Mendelssohn et ira même piocher dans son vieux répertoire quelques pièces du XIXe siècle. Elles seront jouées par une vingtaine de musiciens, ce qui correspond à la taille des "petites musiques" de l'époque. Un avant-goût des célébrations prévues en 2005 pour ses 110 ans. ■

Thierry Bonnet/Archives

Le 29 novembre, à 20 h 30, et le 30, à 17 h, au théâtre Chanzy. Concerts gratuits sur réservation à partir du 22 novembre, sur place. Composé de 70 à 80 musiciens, l'orchestre d'harmonie répète le mardi, à 20 h 30, à la Maison des arts, rue Montaigne. Renseignements, au 02 41 37 09 23.

l'AGENDA

>CINÉMA

15 et 16 novembre
Le royaume des chats
Dès 4 ans. 4,30 €. 13h45, Les 400 Coups.

17 novembre
Délits flagrants
De Raymond Depardon. 20h15, Les 400 Coups.

18 novembre
No pasaran, album souvenir
De Henri-François Imbert. Cinéfac. 20h15, Les 400 Coups.

19, 22 et 23 novembre
Clandestino
Dès 8 ans. 4,30 €. 13h45, Les 400 Coups.

20 novembre
Attention danger travail
De Pierre Carles, Christophe Coello et Stéphane Goxe. Rencontre avec Attac. 20 h 15, Les 400 Coups.

21 novembre
Le jardin secret
De Mary Summeril. Humour anglais. 3 et 5 €. 20 h, Trois-Mâts.

25 novembre
Le salon de musique
De Satyajit Ray, rencontre avec Mgr Bruguès. 20h15, 400 Coups.

26, 29 et 30 novembre
Petites Z'escapades
Dès 4 ans. 4,30 €. 13h45, Les 400 Coups.

2 décembre
Ciné Tout Court
Courts-métrages. 20h15, Les 400 Coups.

3 au 9 décembre
Cinéma de langue anglaise
Programme au 0241887095. Les 400 Coups.

5 décembre
Afrique, je te plumerai
De Jean-Marie Teno (Cameroun) et débat. Cinémas d'Afrique. 20h15, Les 400 Coups.

9 décembre
Blow up
De Michelangelo Antonioni. 20h15, Les 400 Coups.

10 décembre
L'enfant qui voulait être un ours
Dès 3 ans. 4,30 €. 13h45, Les 400 Coups.

10 au 16 décembre
Retour d'images… le handicap
5 films. Cinéma Parlant avec la compagnie du 3e Œil de Bruno Netter. Les 400 Coups.

>CONFÉRENCES

14 novembre
Professions comptables…
… libérales en Anjou au XXe siècle, par Guy Supplisson. Et *Philosophes à La Pouëze : Fouillé, de Beauvoir, Sartre, Ménard,* par Robert Audoin. Académie d'Angers. Gratuit. 16 h, hôtel Livois.

L'eau et le feu…
en peinture, musique, littérature, 18h30, institut municipal.

17 novembre
L'éléphant
Par Alain Aubert. Société d'études scientifiques. Gratuit. 20 h 30, 15, rue Thiers.

Du signe à la sémiotique…
La Piéta, de Michel-Ange 18h30, institut municipal.

18 novembre
Le style Louis XIV
17 h, institut municipal.

Ève au jardin d'Eden
17h15, institut municipal.

François Guizot…
et le libéralisme doctrinaire. 18h30, institut municipal.

Géopolitique des religions
20h15, institut municipal.

La famille, institution de la société
Par Paul Moreau. 20 h 30, centre Saint-Maurice, rue du Chanoine-Urseau.

19 novembre
Les hyménoptères
18h30, institut municipal.

Quels compromis pour cohabiter entre espèces ?
Café philo avec Lucien Guirlinger. Gratuit. 19 h, Trois-Mâts.

20 novembre
L'apport pasteurien à l'aube de l'immunologie
Par le Pr Bordenave. UATL-ECA. Gratuit. 15 h, Élysée.

21 novembre
L'eau et le feu…
(voir 14 novembre).

Visitez l'atelier des artistes

Découvrir les lieux de la création, l'univers du peintre, le studio du photographe, l'atelier du lissier, l'antre du sculpteur… c'est ce que propose depuis sept ans l'association "Visites d'ateliers d'artistes ". Ainsi, le dernier week-end de novembre, quinze ateliers ouvriront leurs portes. Les Angevins, connaisseurs d'art ou néophytes, pourront y croiser une trentaine d'artistes de l'agglomération et des invités, comme ce groupe de céramistes venus de Touraine. Aux côtés des habitués, de nouvelles têtes feront leur apparition notamment les jeunes artistes frais émoulus de l'école des beaux-arts regroupés à L'Enceinte, rue du Port-de-l'Ancre.

Renseignements auprès de Muriel Crochet, 02 41 88 31 92 ou Tanguy Tolila, 06 08 01 41 44 .
29 et 30 novembre, de 10 h à 20 h. Gratuit. Plaquette de présentation avec plan disponible dans les lieux publics.

24 novembre
Art et culture religieuse : figures de femmes
À suivre les 15 décembre, 5 et 19 janvier. Présence des Arts. 5 € par conférence. 18h30, Université catholique.

25 et 26 novembre
Tibet
Film de Raymond Renaud. Connaissance du Monde. 4 à 7,70 €. Le 25, 14h30 et 18h30 ; le 26, 14h30, 17h30 et 20 h 30, centre de congrès.

Le nationalisme…
face à la démocratie et à l'État, 18h30, institut municipal.

Le diagnostic médical
20h15, institut municipal.

26 novembre
La biogéographie
18h30, institut municipal.

27 novembre
Angers, Cholet, histoires d'industrialisation
Par Guy Minguet. Société des études angevines. 2,50 et 4,60 €. 20 h 45, La Godeline, 73, rue Plantagenêt.

Le roman africain francophone
Daniel Biyaoula, "Agonies", 18h30, institut municipal.

La vie dans les terres arctiques
20h15, institut municipal.

28 novembre
L'eau et le feu…
(voir 14 novembre).

Robert Veyssier…
… écrivain et critique littéraire, par Daniel Couturier. Et *Angevins, Compagnons de la Libération,* par le Gal Riche. Académie d'Angers. Gratuit. 16 h, hôtel de Livois.

29 novembre
Forces et faiblesses de croire et de douter
10 ans de la Société angevine de philosophie. 14h30, hôtel des Pénitentes.

1er décembre
Du signe à la sémiotique…
la publicité, 18h30, institut.

2 décembre
Le style Louis XV
17 h, institut municipal.

La Reine de Saba
17h15, institut municipal.

Les ambiguïtés du modèle républicain
18h30, institut municipal.

Géopolitique des religions
(voir 18 novembre).

3 décembre
Le monde étrange des térébrants
18h30, institut municipal.

4 décembre
La déportation raciale en Anjou
Par Alain Jacobzone. UATL-ECA. Gratuit. 15 h, Élysée.

L'art des jardins…
… au XIXe siècle en Anjou, par Olivier Rialland. Société des études angevines. 2,50 et 4,60 €. 20 h 45, La Godeline.

Le bestiaire de Jean Lurçat
Angers Musées Vivants. 5,50 €. 14h30, musée Jean-Lurçat.

5 décembre
L'eau et le feu…
(voir 14 novembre).

Les antiquaires angevins…
… au XIXe siècle, par Jean-François Bidet. Réservation au, 02 41 23 50 00. 5,50 et 7 €. 18 h, Angers Tourisme, place Kennedy.

8 décembre
Le style Louis XVI
18h30, institut municipal.

9 décembre
Peut-on échapper à son temps ?
18h30, institut municipal.

Géopolitique des religions
(voir 18 novembre).

10 décembre
Structure dynamique de la Terre
18h30, institut municipal.

11 décembre
Aragon et Elsa
Par Simone Merelle. UATL-ECA. Gratuit. 15 h, Élysée.

Le roman africain contemporain
Cheval-roi, de Gaston-Pol Effa, 18h30, institut municipal.

12 décembre
L'eau et le feu…
(voir 14 novembre).

Musique et peinture
Par Yvette Dams-Monville. Et *Jean Guitton chez lui,* par Yves Durand. Académie d'Angers. Gratuit. 16 h, hôtel de Livois.

>DANSE

13 et 14 novembre
Boxeurs et vagabondes
Chorégraphie, Claude Brumachon. NTA/CNDC. 8 à 21 €. Le 13, à 19h30 ; le 14, à 20 h 30, Grand-Théâtre.

14 et 15 novembre
Femmes
Chorégraphie inter-âges

de Marie-France Roy. 4 et 7 €. 20 h 30, centre Jean-Vilar.

20 novembre

Folklore tahitien
22 €. 14 h 30 et 20 h 30, Chanzy.

27 novembre

Lord of the dance
39 à 58 €. 20 h 30, Amphitéa.

1er décembre

Les joyeux petits souliers
Enfants d'Ukraine. 8 et 12 €. 20 h 30, centre de congrès.

6 décembre

Classes de danse du conservatoire
Gratuit. 18 h, théâtre Chanzy.

>FESTIVAL

17 au 29 novembre

Festival du Scoop et du journalisme
Lire page 22.

6 et 7 décembre

Festival de BD d'Angers
Autour de Bob Morane. 3 €. Parc expo. *Lire ci-dessous.*

>LECTURES

28 novembre

Contes avec La Jabotée
1 et 3 €. 20 h 30, maison pour tous de Monplaisir.

10 décembre

Elfi Dézobédoi
Conte sans parole, jeune public. Adèle et Cie. 3,50 à 6,50 €. 14 h 30 et 17 h, théâtre du Champ-de-Bataille.

11 décembre

Dits et Nouvelles
Michèle Desbordes lit ses textes. Remise du prix Harfang de la nouvelle. Gratuit. 20 h 30, Bibliothèque Toussaint.

>MUSIQUE

14 novembre

Eddy Mitchell
45 et 49 €. 20 h 30, Amphitéa.

Macka B, Orange Street, Kelol's
Ska, reggae. 13 à 17 €. 20 h 45, Le Chabada.

Isabelle Thuleau
10 €. 20 h 30, théâtre Chanzy.

François Perrot
Jazz. 3 et 5 €. 20 h 30, maison pour tous de Monplaisir.

15 novembre

Cox
Rock. 11 à 15 €. 20 h 45, Le Chabada.

Chorales Locustelle et Iroise
5 et 10 €. 20 h, théâtre Chanzy.

16 novembre

Chorale La Viva
20 ans de Peuples Solidaires. 7 €. 15 h 30, théâtre Chanzy.

18 novembre

Baba Touré, Hocus Pocus…
… Sweet Back. Gratuit. 20 h 45, Le Chabada.

19 novembre

Concert ONPL spécial étudiants
Grieg, Mozart, Einojuhani Rautavaara. Patrick Simon, flûte ; Odile Abrell, harpe ; Michel Lehmann, direction. 2 €. 20 h 30, Grand-Théâtre.

Fabulous trobadors e Clica, Bombes 2 Bal
11,50 à 16 €. 20 h 45, Le Chabada.

20 novembre

Ben Harper
20 h 30, Amphitéa.

21 novembre

Les Hurlements d'Léo, Ma Valise
10 à 15 €. 20 h 45, Le Chabada.

Florent Pagny
38 à 53 €. 20 h 30, Amphitéa.

Giovanni Mirabassi
Jazz Pour Tous. 6 et 9 €. 21 h, théâtre place Ney.

21 au 23 novembre

Concerto pour flûte, harpe…
… et orchestre, de Mozart ; *Peer Gynt,* de Grieg. (voir 19 novembre). 10 à 25 €. Les 21 et 22, 20 h 30 ; le 23, 17 h, centre de congrès.

23 novembre

Concert de la Sainte-Cécile
Maîtrises des Pays de la Loire et de la cathédrale. 15 h 30, cathédrale.

Orchestre d'harmonie municipal
Messe, 10 h, la Madeleine.

25 novembre

Ensemble Ars Longa (Cuba)
Musique baroque latino-américaine. Direction, Térésa Paz et Aland Lopez. Anacréon. 9 à 20 €. 20 h 30, cathédrale.

Klavierübung n°3
De Bach. Orgue, Denis Bordage ; soprano, Émilie Husson ; alto, Laure Dugué ; ténor, Étienne Ferchaud ; basse, Léonard Mischler. 20 h, chapelle du Bon-Pasteur.

26 novembre

Sergent Garcia soundsystem
10 à 15 €. 21 h 30, Le Chabada.

27 novembre

Prince Alla et Irie Ites
Reggae, dub. 10 à 15 €. 20 h 45, Le Chabada.

Du music-hall à l'opérette
25,60 €. 15 h, centre de congrès.

29 novembre

Freedom for King Kong…
… Absolute et Zarbreg. Rock. Soirée Ruban rouge, contre le Sida. 10 €. 20 h 45, Le Chabada.

29 et 30 novembre

Orchestre d'harmonie
Concert gratuit de la Sainte-Cécile. *Lire page 23.*

30 novembre

Jean-François Zygel, piano
Improvisation tous styles. Voix de la Musique. 10 et 15 €. 17 h, chapelle des Ursules.

2 décembre

Cali
13 à 17 €. 20 h 45, Le Chabada.

4 décembre

Ensemble Kobza, de Galicie
Chants ukrainiens. Gratuit. 20 h 30, chapelle des Ursules.

Hint et Idem
Électro-rock. 10 et 13 €. 20 h 45, Le Chabada.

5 décembre

Orchestres du conservatoire
2 €. 20 h 30, théâtre Chanzy.

Lofofora et Leituss
20 h 45, Le Chabada.

6 décembre

La Belle de Cadix
Opérette. 29 à 34 €. 15 h et 20 h 30, centre de congrès.

7 décembre

Vox Campus…
et le chœur universitaire de Besançon. 7 € ; gratuit, étudiants. 15 h, église Sainte-Thérèse.

Veillée canadienne
UATL-ECA. Réservations au 02 41 34 66 92. 15 h, théâtre Chanzy.

Chorale Plantagenêt
Messie, de Haendel. 17 h, église Saint-Laud. Les bénéfices iront à l'Adespa, association pour le développement des soins palliatifs.

9 décembre

Isaac Karabtchevsky
Le futur directeur musical de l'ONPL dirigera le concerto pour piano et orchestre n° 1, de Beethoven. Bachianas Brasileiras, de Villa-Lobos ; Symphonie n° 1 "classique" de Prokofiev". Paul Gulda, piano. 10 à 25 €. 20 h 30, centre de congrès.

10 au 12 décembre

Toutes directions
Comédie musicale. Lycée Sacré-Cœur. 7 €. 20 h 30, Chanzy.

11 décembre

Messe de minuit
De Marc-Antoine Charpentier. Ensembles Stradivaria et vocal de Nantes. Anacréon. 9 à 20 €. 20 h 30, chapelle des Ursules.

Rika Zaraï
Service animation retraités du CCAS. 23 €. 15 h, Amphitéa.

Katerine et The Recyclers
Chanson, jazz. 10 à 15 €. 20 h 45, Le Chabada.

12 décembre

David Murray et tambours Gwo-Ka de Guadeloupe

Franck Schemmann

Jazz pour Tous/NTA. 20 h 30, Beaurepaire.

Denis Péan
Soirée tapas. Entrée libre. 19 h 30, Le Trois-Mâts.

Bob Morane au parc-expo

Joyeux anniversaire Bob Morane ! L'aventurier a 50 ans et le festival de BD de La Bande aDhoc lui rend hommage. Henri Vernes, son créateur, sera au parc-expo les 6 et 7 décembre accompagné de Gérald Forton, un des dessinateurs de la série. Les auteurs présenteront à cette occasion *Objectif Equus,* aventure inédite qui se déroule en Anjou. Le héros sera au cœur de deux conférences, à 15 h, samedi "Bob Morane, le mythe" et dimanche "Bob Morane et la BD". On pourra voir des planches de différents dessinateurs ayant participé à l'aventure Bob Morane : Félicimo Coria, Franck Leclercq, Patrice Sanahujas, William Vance et Gérald Forton, et des couvertures de romans signées Antonio Parras. À voir également des originaux de Steve Cuzor (*Blackjack*) et de l'Angevine Nathalie Bodin (*Ourachima la Brave et Gus le menteur*). Le public pourra également rencontrer une trentaine de dessinateurs avec, parmi eux, une bonne moisson d'auteurs installés à Angers et dans la région comme Boris Beuzelin, Erik Juszezak, Olivier Supiot ou Lionel Marty. Fidèle à sa tradition, le festival proposera des étiquettes de vin, signées par les plus grands.

Samedi 6 décembre, 11 h - 19 h, dédicaces à partir de 14 h 30. Dimanche 7, 10 h - 18 h 30. Parc-expo. 3 €, gratuit pour les moins de 10 ans. Passeport deux jours, 4,50 €.

Printemps de Bourges
Sélection régionale. Gratuit.
20 h 45, Le Chabada.

>OPERA

7, 9 et 11 décembre
Norma
De Bellini. Angers Nantes Opéra. 10 à 40 €. Grand-Théâtre.
(Lire page 23).

>THÉATRE

2 novembre
Chraz
Humour. 8 à 12 €. 20 h 30, Trois-Mâts.

Jusqu'au 29 novembre
George Dandin
De Molière. Mise en scène, Guy-Pierre Couleau. Création NTA. 14 et 18 €. 20 h 30, sauf mercredi et jeudi, 19 h 30 et dimanche, 17 h, Beaurepaire. (*Lire ci-contre).*

13 au 16 novembre
L'Atelier
De Jean-Claude Grumberg. 7 à 10 €. Du 13 au 15, 20 h 30 ; le 16, 17 h, théâtre place Ney.

Les serviteurs
De Jean-Luc Lagarce. Cie Les Cordes Verts. 6, 50 à 11, 50 €. Du 13 au 15, 20 h 30 ; le 16, 17 h, théâtre du Champ-de-Bataille.

Les 14 et 15 novembre
Cravate Club
Les Arthurs. 11 et 14 €. 21 h, La Comédie, 1, rue Cordelle.

15 novembre
Découvrir Brassens et Barbara
2 et 3 €. 15 h 30. Puis *Raconte moi Brassens et Barbara,* 6 et 7 €. 20 h 30. Angers Centre Animation, 15, rue Thiers.

17 au 30 novembre
La Cocadrille
De John Berger. Claude Yersin et Yves Prunier. NTA. 14 et 18 €. Relâche 23 et 24 novembre. À 20 h 30 (mercredi et jeudi à 19 h 30), dimanche 17 h, atelier Jean-Dasté, bd du Doyenné.

20 au 22 novembre
Le baiser de la veuve
d'Israël Horovitz. Théâtre du Totem. 6,50 à 11,50 €. 20 h 30, théâtre du Champ-de-Bataille.

21 novembre
Cravate Club
(voir 14 novembre)

Doit-on le dire ?
D'Eugène Labiche. Cie Jean-Laurent Cochet. Tournées Baret. 16 à 39 €. 20 h 30, Grand-Théâtre.

27 au 30 novembre
On a beau dire, on s'y fait pas
D'après "La mastication des morts", de Patrick Kermann. Cie Troisième Acte. 6, 50 à 11,50 €. Du 27 au 29, 20 h 30 ; le 30, à 17 h, Champ-de-Bataille.

2 au 4 décembre
La chasse aux papillons
Cie Patrick Cosnet. 6,50 à 11,50 €. 20 h 30, théâtre du Champ-de-Bataille.

2 au 5 décembre
Retour définitif et durable de l'être aimé
De Olivier Cadiot. Mise en scène, Ludovic Lagarde. NTA. 14 et 18 €. 20 h 30, sauf les 3 et 4 (19 h 30), Beaurepaire.

4 décembre
Moines de Shaolin
29 à 39 €. 20 h 30, centre de congrès.

5 et 6 décembre
Cravate Club
(voir 14 novembre).

5 au 7 décembre
Deux vies bouleversées
Cie Patrick Cosnet. 6, 50 à 11,50 €. Les 5 et 6, 20 h 30 ; le 7, 17 h, théâtre du Champ-de-Bataille.

11 décembre
Les Gaïards en scène
Improvisation. 5 et 7 €. 20 h 30, L'Amphigouri, allée Mitterrand.

Je suis une fille formidable
Olga et Cie, proposé par l'Espace Femmes. 4 et 8 €. 20 h 30, centre Jacques-Tati.

11 au 13 décembre
Jeanne la bonne pucelle
De et avec Marianne Sergent. 7 et 10 €. 20 h 30, théâtre place Ney.

12 et 13 décembre
Cravate Club
(voir 14 novembre).

George Dandin, de Molière

Solange Abaziou

Le NTA propose sa première création autour d'une œuvre de Molière, *George Dandin*. Soucieux de s'élever au-dessus de sa condition, ce riche paysan épouse contre son gré la fille de nobliaux ruinés moyennant espèces sonnantes et trébuchantes. Consciente d'avoir été achetée, Angélique n'entend pas *"renoncer aux plaisirs du monde"*, à la profonde humiliation de son mari partagé entre amour et souffrance. Coups de bâton, quiproquos s'enchaînent mais, comme souvent chez Molière, sous la farce perce la tragédie. Guy-Pierre Couleau signe une mise en scène contemporaine avec la complicité d'Hervé Rigaud qui a substitué à la partition de Lully des intermèdes musicaux aux accents rock, bien dans la tonalité du groupe Garage Rigaud.
Du 4 au 29 novembre, au Beaurepaire. À 20 h 30, sauf mercredi et jeudi, à 19 h 30, et dimanche, à 17 h. Relâche les 9, 10, 17 et 23 novembre. 14 à 18 €. Billetterie NTA, 12, place Imbach. Tél. : 02 41 88 99 2,. www.nta-angers.fr

>VISITES

15 novembre
La demeure urbaine dans la Doutre
Réservation Angers Tourisme au 02 41 23 50 00. 5,50 et 7 €. 15 h, le Ronceray, place de la Laiterie.

23 novembre
Saint-Sylvain d'Anjou…
… et Pellouailles-les-Vignes. Réservation Angers Tourisme, 02 41 23 50 00. 5,50 et 7 €. 15 h, mairie de Saint-Sylvain.

>EXPOSITIONS

Jusqu'au 15 novembre 2003
Brassens et Barbara
Gratuit. 14 h - 18 h, Angers Centre Animation, 15, rue Thiers.

Du 15 au 23 novembre
Élizabeth Morgan
Exposition odorante et musicale sur la mer. Galerie Aladin, 54, rue du Mail.

Du 15 novembre au 20 décembre
Jean-Louis Garnell
Photos. Artothèque. Gratuit. NTA, 12, place Imbach.

Du 15 novembre au 18 janvier 2004
Arbres remarquables en Maine-et-Loire
Gratuit. Tous les jours, 11 h - 19 h ; dimanche et jours fériés, 14 h 30 - 18 h, hôtel Bessonneau, 15 ter, boulevard Foch.

Jusqu'au 16 novembre
Collection Toms et Pauli
Art textile. 1,75 à 3,50 €. Mardi au dimanche, 10 h - 12 h et 14 h - 18 h, musée Jean-Lurçat.

La haute reculée
Sculptures animalières, photos, de Régine Gallard. Lundi au vendredi, 9 h - 12 h et 13 h 30 - 18 h ; week-end, 14 h - 18 h, Maison de l'environnement.

Triptyque

Thierry Bonnet

Salon d'Angers : 3 tendances de l'art contemporain. Galeries à l'hôtel de ville ; Art Brut, collection abcd, salle Chemellier ; Propaganda, de Mao à Coca-Cola, au Ronceray. Gratuit. Tous les jours, 10 h - 18 h 30.

Du 18 novembre au 31 décembre
Les portes d'Afrique
Photos. Festival du Scoop. Mardi au samedi, 12 h - 19 h, dimanche 14 h - 18 h. Grand-Théâtre.

Jusqu'au 21 novembre
La Pintière, peintre animalier
Gratuit. Lundi au jeudi, 11 h - 19 h ; vendredi, 11 h - 17 h 30, UCO, place André-Leroy.

Du 21 novembre au 12 décembre
Temps de dessins
Invité d'honneur de l'association G8 - La Retouche angevine, Pascal Rabaté. Gratuit. Du mercredi au dimanche, 14 h - 18 h, 3, bd Daviers.

Du 21 novembre au 21 décembre
Contes des mille et une vaches
De Silba. En semaine, 9 h - 12 h et 13 h 30 - 18 h ; week-end et jour férié, 14 h - 18 h, Maison de l'environnement.

Du 22 au 30 novembre
Bruneton et Piolet
Peintures et dessins, gratuit. La Godeline.

Jusqu'au 28 novembre
La Loire en barque ce matin
Photos de José Saudubois, textes de Paul Badin. Bibliothèque Toussaint.

Les rêveurs bucoliques
Dessins de Raphaëlle Penaud. Lundi, 14 h - 17 h 30 ; mardi au vendredi, 9 h - 12 h et 14 h - 18 h, Champ-de-Bataille.

Lulu
Peintures. Gratuit. Regards @rt Tendances, 40 bis, place Bichon.

Jusqu'au 29 novembre
MUNDUS mundus est
Installation monumentale d'Hélène Mugot, festival Art sacré. Lundi au vendredi, 9 h 30 - 12 h, 14 h - 19 h ; samedi, 9 h 30 - 12 h (fermé 11 novembre), école des Beaux-Arts.

Du 1er au 31 décembre
Ronde de femmes
Peintures de Marie-Jo Coignard. Lundi, 14 h - 17 h 30 ; mardi au vendredi, 9 h - 12 h et 14 h - 18 h, Champ-de-Bataille.

Du 2 au 10 décembre
Moni Jana
Peintures. Gratuit. La Godeline.

Du 4 décembre au 4 janvier
La maternité dans l'art africain
Soleils d'Hiver. Gratuit. 11 h - 19 h, salle Chemellier.

Jusqu'au 11 décembre
Photos de Jean-Paul Texier
Lundi au samedi, 9 h - 19 h, 5, rue Le Nôtre.

Jusqu'au 19 décembre 2003
Le temps à ciel ouvert
Instruments de météorologie. Terre des Sciences. Lundi au vendredi, 9 h - 17 h, Maison de la technopole, 8, rue Le Nôtre.

Jusqu'au 20 décembre
Voyage en terre d'Égypte
Peintures d'Alligand. Jeudi au samedi, 15 h - 19 h et sur RV au 02 41 86 93 62, galerie Joëlle Maulny, 11, rue de Brissac.

Jusqu'au 30 janvier
Balades russes en pays picards
Bibliothèque des Justices.

Jusqu'au 29 février
Algérie, deux millions d'années
Les premiers habitants. 1 et 2 €. Tous les jours, sauf lundi, 14 h - 18 h, muséum d'histoire naturelle.

Jusqu'au 21 mars
Suinomo, Nouvel An japonais
Estampes. 1 et 2 €. Du mardi au dimanche, 10 h - 12 h et 14 h - 18 h (fermé jours fériés), musée Pincé.

Jusqu'au 30 avril 2005
La mémoire des anneaux
Sept siècles d'enfermement. 6,10 €. Tous les jours (sauf fériés), 10 h -17 h 30, château.

L'œuvre du musée : en attendant la réouverture du nouveau musée des Beaux-Arts, en juin 2004, Vivre à Angers et la conservation des musées d'Angers vous proposent, chaque mois, de découvrir une œuvre des collections angevines. Après *Paolo et Francesca,* d'Ingres, *Le Jugement dernier,* de Segna di Buonaventura, voici une sculpture contemporaine de l'artiste Gérard Garouste : *Le Gardien de l'anneau*.

3

Le Gardien de l'anneau

Gérard Garouste, 1991

Entre abstraction et figuration

La sculpture en bronze se compose de deux formes non figuratives enchâssées dans une base servant d'assise.
De la masse la plus importante, figurant une stèle, deux branches émergent. Elles se rassemblent puis se dédoublent pour dessiner une boucle. Dans cette sculpture, les pleins et le vide dialoguent.
L'autre forme est plus indéterminée. Surélevée, elle est soutenue par deux tiges filiformes.

À quoi font référence ces éléments apparemment abstraits ?
Le titre donne une piste à cette énigme : Gardien de l'anneau.
Le gardien serait cette silhouette à taille humaine.
Ce personnage est défini par une fonction précise agissant dans un univers mystérieux : il protège et défend l'accès à un anneau précieux.

Garouste utilise pour cette oeuvre la technique du bronze fondu. Contrairement aux œuvres traditionnelles, l'étape préalable à la fonte, le modelage des figures, reste visible. Les traces laissées par la main de l'artiste : rayures, striures, marques de pression, n'ont pas été polies.

Un artiste, une œuvre

Artiste français né en 1946 à Paris, **Gérard Garouste** est connu pour ses peintures, gravures et sculptures. Au début des années 1980, des artistes, comme Garouste, reviennent à la peinture et se placent à contre-courant de l'art conceptuel, qui privilégie alors l'idée à la réalisation de l'œuvre.
La peinture figurative de Garouste reprend des thèmes classiques (scènes mythologiques, portraits de personnages historiques, natures mortes) mais laisse apparaître dans la matière le geste du peintre.
Garouste se réfère aux maîtres anciens et s'affirme en tant que peintre : il s'inscrit dans l'histoire de l'art. De 1984 à 1985 puis de 1991 à 1993, il réalise des sculptures.
Le Gardien de l'anneau est acquis par le musée des beaux-arts en 2001 et est la première sculpture de Garouste à entrer dans la collection d'un musée français.

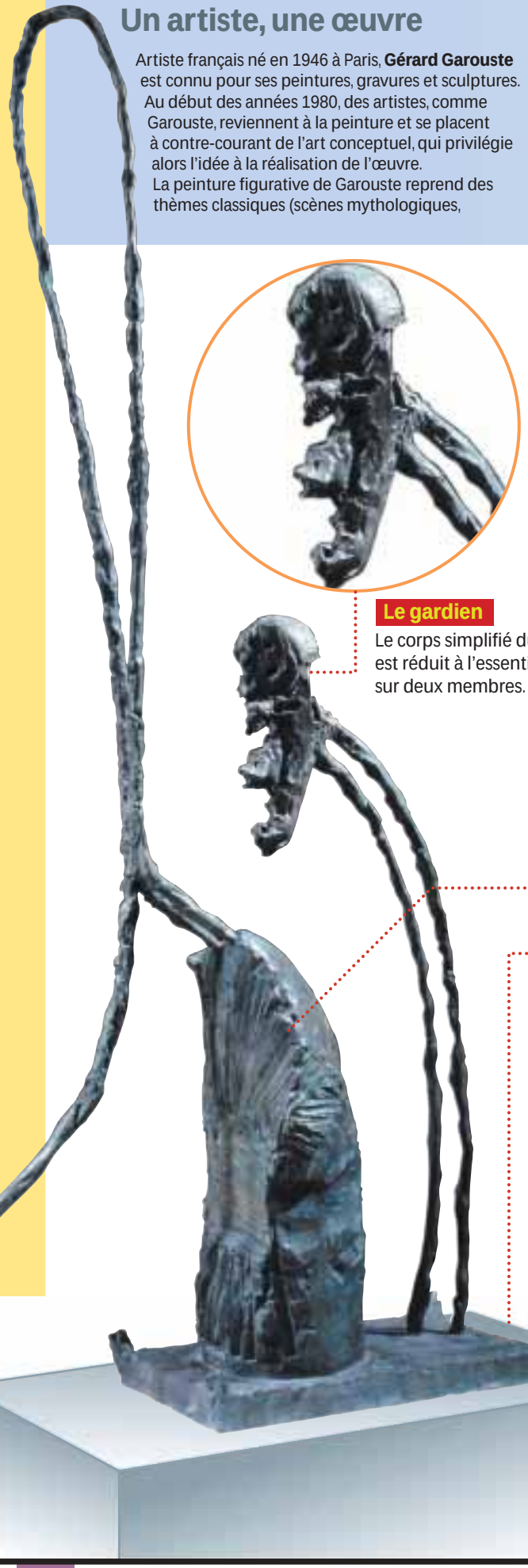

Le gardien
Le corps simplifié du gardien est réduit à l'essentiel : un crâne reposant sur deux membres.

Un univers poétique

De nombreuses œuvres peintes par Garouste font référence à la mythologie.
Avec "Le Gardien de l'anneau", il fait allusion à un univers poétique. Même si la figure du gardien est implicitement connue de tous, la sculpture reste néanmoins la matérialisation d'une scène énigmatique.
Si l'oeuvre peut faire référence à des civilisations anciennes, identifier le gardien n'est pas indispensable.

Le bronze
L'aspect brut du matériau et sa malléabilité sont visibles. Ainsi, Garouste affirme l'idée de l'œuvre en train de se faire.

Le socle
En plus de sa hauteur, cette sculpture, au musée des beaux-arts, ne sera pas présentée au sol mais sur un socle.
Cette présentation renforcera le caractère sacré de l'anneau.
Son imposante dimension contribuera à impressionner le spectateur mis à distance.

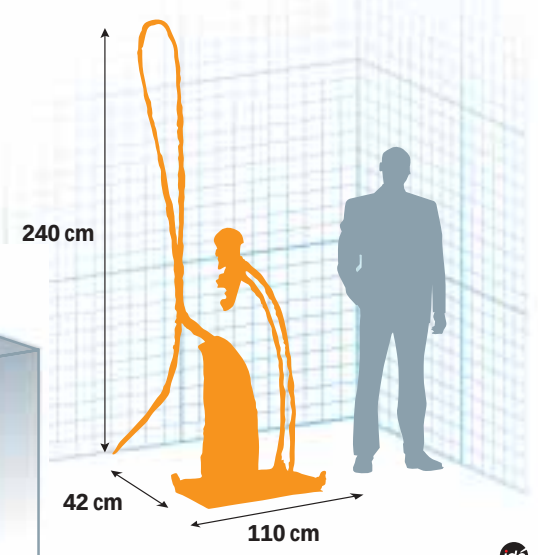

De Toutain à Beauvais-Robin : les débuts du machinisme agricole

Angers a eu d'autres industries phares que le textile, les liqueurs, l'ardoise ou les parapluies… Beauvais-Robin fabriqua des charrues de renommée internationale.

>HISTOIRE

Beauvais-Robin : un nom à Angers ! Depuis 1780, de père en gendres, en fils ou en neveux, dix générations se sont succédé pour assurer sa prospérité, jusqu'à sa dissolution en décembre 2002.
Le fondateur est originaire de Sablé : Guy Toutain de La Morinière (1754-1828), second fils d'un marchand tanneur, s'établit à Angers rue Bourgeoise (ou rue des Ponts) au bas de la rue Baudrière comme marchand de fers, fournisseur de pièces aux maréchaux-ferrants.
Il épouse en 1784 la fille d'un marchand quincaillier de la même rue et se transporte vers 1792 au port Ligny, grand quartier commerçant de l'époque, qui profite des facilités du transport par eau, alors que les routes sont peu commodes.
Leur fille aînée, Françoise-Flavie, épouse en 1806 Gustave Tessier de La Motte, négociant à Beaufort. Il reprend le négoce de son beau-père en 1808, peut-être même dès 1806.

Un bel hôtel particulier

Les affaires prospèrent, si l'on en juge par le bel hôtel particulier à salon en rotonde – actuellement propriété de la Ville – que se fait bâtir Gustave Tessier de La Motte sur le nouveau boulevard, en 1825. Cinq ans plus tard, il transmet son entreprise à son neveu Merlet, lequel s'associe à Louis Thuau, seul maître à bord à partir de 1842. Merlet et Thuau font édifier en 1834-1835 un bel immeuble sur le tout nouveau quai Ligny, en plein chantier. En 1861, les fils de Louis Thuau, Paul et Amédée, reprennent l'affaire. À partir de 1880, Amédée s'associe avec le comptable Mérand. L'entreprise a suffisamment de puissance financière pour commanditer la construction de la tour Rochereau, de 30 m de hauteur, pour l'exposition nationale de 1895 *(lire Vivre à Angers n° 272)*.

1902-1907 : vers l'industrialisation

1907, date importante : Amédée cède son fonds de commerce pour 200 214 F à son petit-neveu Gabriel Robin et à Jean Beauvais, sans doute gendre de Mérand. En fait, Jean Beauvais est déjà présent dans l'entreprise depuis quelques années comme "employé de commerce". Le 15 juillet 1904, on le voit par exemple signer un courrier pour

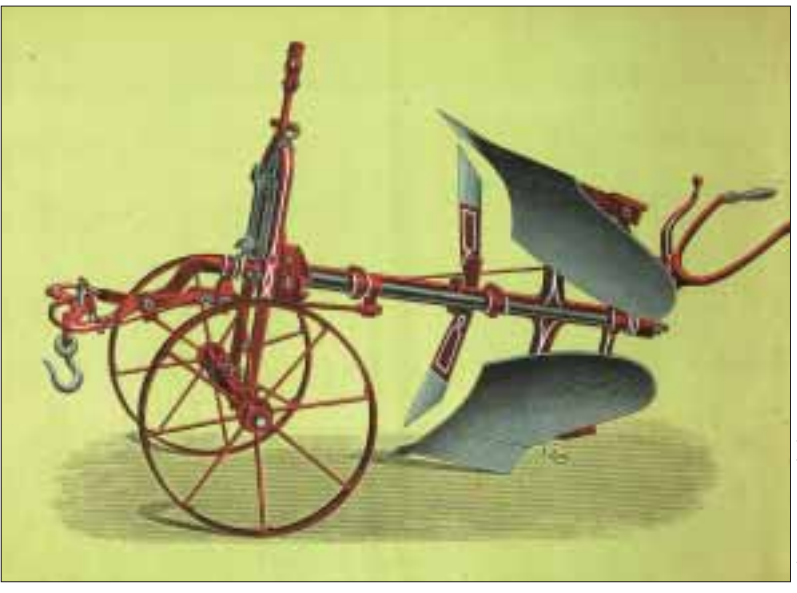

Brabant "Universala", inventé en 1906.

Arch. mun. Angers, 24 J 42.

Arch. mun. Angers, 24 J 42.

Almanach du brabant : catalogue illustré de la maison Thuau, en 1907.

Amédée Thuau. Il donne un sérieux coup de fouet à l'entreprise, bien avant de la racheter. À partir de 1902, Amédée Thuau est soudain pris d'une boulimie de dépôts de marques ou de modèles d'inventions diverses, qui ne peut s'expliquer que par la présence de Jean Beauvais, admirable inventeur et technicien, quoique sans diplôme d'ingénieur…

Cultivateur canadien

Le fait est que, dès le début du XX[e] siècle, l'entreprise ne se contente plus de fabriquer des pièces détachées permettant aux forgerons d'assembler les instruments aratoires qu'ils souhaitent, mais produit elle-même ses propres machines.
Différents modèles de charrues sont déposés en 1902 ; puis, entre 1904 et 1907, des houes, herses articulées, extirpateurs, cultivateur canadien, semoir, râteau à cheval, arrache-pommes de terre, des charrues encore… Une marque d'acier extra-dur est déposée sous le nom de "Cristal". Des noms destinés à frapper les esprits baptisent ces nouvelles inventions : "Supera", "Kateno", "Fortika", "Plugilo", "Miriga", "Firmega"… La plus célèbre d'entre elles, un brabant double inventé en 1906, est baptisée "Universala". Nom bien choisi pour une charrue qui aura une renommée internationale !

Pour construire au mieux toutes ces machines, de nouveaux ateliers de construction sont ouverts en 1907 rue Ernest-Mourin, dans le quartier Saint-Serge en lotissement.
L'important n'est plus d'être proche de la rivière, mais du chemin de fer… Au moment où l'*Atelier de construction Am. Thuau* se transforme en *Établissements Beauvais-Robin,* l'avenir de l'entreprise dans la construction d'instruments agricoles variés est bien assuré. ■

Sylvain Bertoldi
Conservateur des Archives d'Angers

Retracer l'histoire industrielle

Les Archives municipales se sont enrichies en juillet 2003 des archives de l'entreprise Beauvais-Robin, grâce à son ancien PDG, qui a bien voulu en faire don. Avec le fonds de l'entreprise Bessonneau, et celui du Marché d'Intérêt national, tout récemment déposé, c'est l'ensemble le plus riche pour retracer l'histoire économique et industrielle de la ville. Actes de société, assemblées générales, opérations publicitaires, brevets et marques de fabrique, photographies, catalogues illustrés depuis 1906… offrent une matière riche – et nouvelle – à l'historien de l'économie et des techniques agricoles, de 1902 à 1989, et surtout pour la période des années trente à 1975. Dès leur arrivée aux Archives, les documents ont été classés par un étudiant de l'IEP de Rennes, Samuel Boche, et cotés en 24 J.

Sur l'île Saint-Aubin, les vaches broutent en liberté

Thierry Bonnet

Bruno Menet, devant une partie de son troupeau, sur l'île Saint-Aubin.

La maison de l'environnement consacre une exposition à la vache. L'occasion de rappeler que, de septembre à novembre, plusieurs centaines de bovins broutent l'herbe tendre de l'île Saint-Aubin en toute liberté.

>NATURE

"Petit, je menais déjà les bêtes sur l'île avec mon grand-père, se souvient Bruno Menet, agriculteur. *À l'époque, on venait à pied de Beaucouzé. La traversée de la Mayenne sur le bac représentait alors une vraie aventure. Aujourd'hui, les animaux arrivent en bétaillères, c'est moins pittoresque."*
Mais pour les vaches, l'île Saint-Aubin demeure encore et toujours synonyme de régal. *"Comme nourriture à cette saison, mise à part la luzerne, il n'y a pas mieux,"* remarque Bruno Menet. En effet, les végétaux bénéficient des alluvions déposées chaque année, quand l'île passe plusieurs mois sous les eaux.
Et il faut bien le connaître : elles ont l'air heureuses les vaches de l'île Saint-Aubin. Elles se regroupent par petits troupeaux pour brouter paisiblement l'herbe de ce triangle de verdure de 600 ha aux portes d'Angers. De septembre à novembre, les quatre-cinquièmes de l'île leur sont grand ouverts. Ni barrière, ni clôture : c'est la liberté. Pour seule limite, les bras de la Mayenne et de la Sarthe. Ici, pas de vaches laitières, que des vaches à viande. Pour l'essentiel, des charolaises et leur manteau allant du blanc au beige. Elles cohabitent tranquillement avec une vingtaine de chevaux et la très riche faune locale.
Les terres de l'île sont régies par une réglementation très précise et très ancienne. La création du syndicat des propriétaires remonte à 1825. Depuis cette date, quasiment rien n'a changé. Cet organisme s'occupe en particulier de la gestion des hectares de pâturage commun. En effet, mise à part une centaine d'hectares clos, le reste de l'île est constitué en un pacage unique. Chaque éleveur souhaitant y mettre des bêtes verse une somme par tête de bétail. Et, à partir de début septembre, les vaches prennent possession de l'île pour deux mois. Elles viennent manger l'herbe du regain, celle qui a poussé depuis la fauche de juillet. Cette année, seulement 220 vaches se sont retrouvées dans ce pacage commun, alors qu'il y a de la place pour 600 ! En effet, malgré tous les avantages, les contraintes pour les éleveurs sont importantes. Parfois, la brusque montée des eaux raccourcit le séjour. En outre, il faut un cheptel déclaré indemne pour éviter la propagation de maladies entre des animaux issus de différents élevages. Et il vaut mieux choisir des bêtes calmes. En effet, la difficulté est, à l'heure du départ, de retrouver toutes ses vaches et de les convaincre de remonter dans la bétaillère. *"Il faut bien connaître l'île, ses recoins, ses canaux, ses chemins creux… À notre approche, certaines vaches partent en courant, d'autres vont se cacher. Surtout les vieilles. Celle qui porte la boucle 331à l'oreille vient ici depuis bientôt treize ans. Elle connaît les cachettes aussi bien que moi…"*, précise l'éleveur. Ils ne sont que sept agriculteurs à avoir choisi cette année le pacage commun. Dommage… car elles ont l'air heureuses les vaches de l'île Saint-Aubin. ■ **BC**

La Maison de l'environnement accueille, du 21 novembre au 21 décembre, une exposition pédagogique et ludique sur la vache. Du 22 au 28 novembre, un comédien accompagnera certaines visites. Parallèlement, l'association Terre d'Anjou propose des animations et des visites de ferme les 23 novembre et 14 décembre.
Renseignements : 02 41 22 32 30.

Le bon génie contre les mines

Thierry Bonnet

Loïc Jombart, dans son atelier.

Le Génie d'Angers,

spécialiste mondial du déminage, apporte sa contribution à l'information des enfants des pays infestés par les mines. Sous le titre *Les Mille et une mines*, une bande dessinée est en cours d'impression avec comme héros… un bon génie, tout droit sorti d'une lampe.
Ce dernier donne à des enfants de tous les continents des conseils de prudence. Pour élaborer son scénario, Loïc Jombart, dessinateur angevin, a pris beaucoup de précautions : *"Une mauvaise interprétation peut être fatale. On m'a parlé d'une BD américaine sur ce thème avec Superman. Les enfants allaient ensuite au milieu des champs de mines pour attendre le super héros…"*
Le Génie a donc associé à sa démarche des organisations non gouvernementales (ONG), en particulier Handicap international. *"Chacun son métier,* précise le chef de bataillon Plantec, officier de communication. *Notre bande dessinée est un outil mis à disposition des ONG. À elles de la distribuer en s'assurant que le message soit bien compris."* L'Unesco a accepté de prendre à sa charge les traductions du texte.
La première édition, en français, est en cours de fabrication. *"Nous la présenterons au prochain festival d'Angoulême. Ensuite, il restera à financer les impressions dans les différentes langues. Nous essayerons que le maximum d'enfants y ait accès, en particulier ceux des pays où nous intervenons,"* conclut l'officier de communication. ■

Rendez-vous : le 20 novembre, de 14 h à 16 h, à l'École supérieure et d'application du Génie, rue Éblé.
"La BD, vecteur pédagogique et informatif", présentation du Génie avec Loïc Jombart. Les 6 et 7 décembre, présentation des *Mille et une mines* au festival de BD, au parc expo.

>INFORMATIONS

Nouveaux horaires du CARA (centre angevin de ressources associatives) : lundi au mercredi, 9 h - 12 h, 13 h 30 - 17 h 30 ; jeudi, 13 h 30 - 17 h 30 ; vendredi, 9 h-12 h, 13 h 30-18 h. Fermeture jeudi matin. Contact : 02 41 87 64 40 ou www.ville-angers.fr/cara

Permanences de SURDI 49 les 19 novembre et 10 décembre, de 14 h 30 à 17 h, 58 bd Henri-Arnault. Pas de réunion mensuelle en novembre et décembre.

Le catalogue hiver UFCV est disponible au centre information jeunesse et au 59, rue Desjardins. Gratuit. Contact, 02 41 87 67 00.

Pour illustrer son livret Infos vacances été, le centre information jeunesse cherche un dessinateur. Contact : 02 41 87 74 47.

Vente de compost "vegeterre" les 15 et 22 novembre, de 8 h 30 à 18 h, à Villechien, 02 41 05 50 46.

Opération "Carte Blanche" au château : entrée permanente pour 15 € par an. Contact, 02 41 86 48 77.

Appel aux artistes pour Tour de Scènes du 19 au 22 mai. Envoyer CD et press-book avant le 8 décembre à Musica, 20 rue du Port-de-l'Ancre, 02 41 24 76 15.

>SORTIES

Rue des Antiquaires rue Toussaint, le 7 décembre, dès 9 h.

Expo Minéraux et fossiles les 15 et 16 novembre, 10 h-19 h, aux greniers Saint-Jean. Adulte 3,80 €, enfant 1,50 € Tél. : 02 41 27 04 98.

Trophée de la Rose d'Anjou. Compétition nationale en solo et en couple, organisée par l'ASGA danse sur glace les 13 et 14 décembre à la patinoire. 5 et 6 €. Gratuit aux -12 ans. Contact, 06 75 54 26 48, de 10 h à 19 h.

Forum formations - professions

Tous les lycéens de terminale et première ont rendez-vous au forum formations - professions les 4, 5 et 6 décembre au parc-expo. À leur disposition : des enseignants et des étudiants de plus de 160 établissements, et des professionnels de plus de cent métiers.
Trois tables rondes sont également proposées sur les thèmes de l'humanitaire, de l'environnement, et des fonctions dans l'entreprise. Jeudi et vendredi : visite des lycéens avec leur établissement. Samedi matin : le forum est également ouvert aux familles et aux étudiants.

Entrée gratuite. Jeudi et vendredi : 10 h - 12 h 30 (vendredi 8 h 30), 13 h 30 - 17 h 30. Samedi, 8 h 30 - 12 h 30.

Renseignements : comité angevin de liaison entre l'enseignement et les professions et le centre d'information et d'orientation, 14, rue Anne-Franck, 02 41 47 50 66.

Navette gratuite au départ de la place Sémard à 8 h 15, 9 h 30 (9 h 45 jeudi), 10 h 30, 13 h 15, 15 h, 16 h (10 mn plus tard au jardin du Mail).

Observation du ciel avec l'association astronomique d'Anjou le 21 novembre, 21 h, Saint-Sathurnin. Constellations, planètes et autres curiosités du ciel. Gratuit. http://perso.wanadoo.fr/aaanjou

Balade nature au lac de Maine. Découverte plantes, arbres et oiseaux. Le 16 novembre à 8 h 45, avec le LPO. RV au camping. Tél. : 02 41 44 44 22.

Nuit de la Glisse le 3 décembre au Gaumont Multiplexe, prix d'une place. www.ndgfilms.com

>FORMATIONS

Forum étudiants-entreprises de l'Eséo, le 13 novembre, 9 h - 17 h 30 au centre de congrès. Contact : 06 30 90 89 28.

Cours de français pour étrangers avec le centre universitaire de formation continue (diplôme universitaire langue et culture française, cours annuel de langue française stages intensifs…). Contact, 02 41 96 23 84 ou www.univ-angers.fr/cufco

Carrefour'Aéro des métiers aéronautiques les 15 et 16 novembre, 10 h - 19 h, musée de l'Air Angers-Marcé, 02 41 33 04 10.

La Marine nationale recrute garçons et filles (17-25 ans) de tout niveau. Contact, 02 40 49 35 44.

>SOLIDARITÉ

La Fraternité cherche des animateurs bénévoles pour Noël et des jouets neufs ou en très bon état. Contact, 02 41 47 54 54.

Expo-vente d'Entraide missionnaire Anjou pour envoyer des médicaments en Afrique et au Vietnam, les 22 novembre, 14 h - 18 h et 23, 10 h 30 - 18 h 30, collège de la Cathédrale, 02 41 88 86 48.

Aidez Handicap International en achetant le sac à sapin ou la Col'rett (1 € reversé).

Téléthon les 5 et 6 décembre. Don au 3637 ou www.telethon.fr. Pour contacter l'équipe : 02 41 88 52 52.

La Banque alimentaire cherche des bénévoles pour sa collecte alimentaire des 28 et 29 novembre. Contact, 02 41 60 33 05.

La CASI 49 présente la pièce de théâtre *Aye, aye, aye café* le 9 décembre, 20 h 30, MPT Monplaisir.

>INSCRIPTIONS

Inscriptions pour la danse sur glace au 06 75 54 26 48 et pour le **patinage artistique,** de 17 h à 19 h, au 06 07 08 18 51. ASGA, 15, allée du Haras.

Concours de chants organisé par Angers Centre Animation le 22 novembre, 20 h 15, rue Thiers. De 2,5 à 5 €. Tél. : 02 41 86 05 05.

L'école maîtrisienne recrute des chanteurs ténors et basses. Cours et bourses pour étudiants posssibles. Tél. : 02 41 88 60 61.

>ANIMATIONS

Formation "boulange" le 16 novembre. 11 €. Réserver à la maison de l'environnement, 02 41 22 32 30.

Atelier préparation du jardin le 23 novembre, à la maison de l'environnement. Gratuit. Inscriptions, au 02 41 22 32 30.

Club des Chiffres et des Lettres, vendredi, 14 h 30 - 17 h, 17, rue de Jérusalem, 02 41 43 24 80.

Coupe angevine de l'échiquier angevin à partir du 6 décembre, 110, rue Pré-Pigeon, 02 41 43 62 76.

Le club angevin des jeux d'esprit propose différents jeux (Monopoly, Tarot…) le 13 décembre, 14 h 30 - 22 h. 9, square Henri-Cormeau. Gratuit. Contact, 02 41 32 67 04.

>RENDEZ-VOUS

Homoparentalités en questions, colloque de l'association Quazar, le 22 novembre, 10 h - 17 h, aux Pénitentes. Tél. : 02 41 88 87 49.

Brouillon de lecture, le 28 novembre dès 20 h 30 : on vient avec un livre et on en parle autour d'un verre, avec l'association TraumFabriK, à L'Autrement café, 90, rue Lionnaise.

Rencontres du Végétal les 20 et 21 novembre à l'Institut national d'horticulture, 02 41 25 56 13. et rencontre de l'INH le 9 décembre, à 18 h, sur "Paysages partagés : évolution d'un métier".

La création d'entreprise au Mercredi d'info du centre information jeunesse, le 19 novembre, 14 h 30 - 17 h, salle Thiers. Contact, 02 41 87 74 47.

>ENFANCE

La Balle au Bond, lieu de conversation pour les 3-6 ans avec l'association l'Enfant dans la Cité, les mardis, 16 h 45 - 18 h 15, et mercredis, 16 h - 18 h, 5 rue Saint-Exupéry, 02 41 24 01 07.

>ATELIERS

Cours de théâtre pour les 8-10 ans avec La Comédie, le lundi, 17 h 30 - 19 h. Contact : 1, rue Cordelle ou 06 62 31 88 00.

Ateliers de calligraphie les 15, 29 et 30 novembre, au théâtre du Champ-de-Bataille, 02 41 72 00 94.

>SANTÉ

Vaccination anti grippe. Gratuit pour les plus de 65 ans et les personnes atteintes de certaines affections de longue durée. CPAM : 02 41 81 76 76.

Les ateliers du musée

Les musées mettent en place des ateliers de découverte autour des collections du musée Jean-Lurçat et de la tapisserie contemporaine. L'atelier "Avant la tapisserie" explique les étapes préalables à la création d'une tapisserie. Il sera animé par une artiste licière et une médiatrice culturelle. Atelier pour adultes le samedi 22 novembre, de 15 h à 17 h 30 (20 personnes maximum).

L'atelier "De la tapisserie à l'art textile", s'attache à l'évolution de la tapisserie, de la tapisserie murale à l'art textile contemporain, à partir d'œuvres de Josep Grau-Garriga. Le samedi 6 décembre, de 15h à 17 h 30 (20 personnes maximum). Tarifs : 5 € ; demi tarif 3 €.

Renseignements et réservations au 02 41 18 24 54, du lundi au vendredi, 13 h 30 - 17 h.

ABONNEZ-VOUS À *VIVRE À ANGERS* !

Vous quittez Angers ? Vous habitez la périphérie ? Vous pouvez vous abonner en renvoyant ce coupon complété et accompagné d'un chèque de 12,20 € libellé à l'ordre du Trésor public à :

Hôtel de ville, service information, B.P. 23 527 49035 Angers CEDEX 01.

Nom : ..... **Prénom :** .....
Adresse : .....
Ville : ..... **Code postal :** .....

infos PRATIQUES

ENVIRONNEMENT

Environnement santé publique 02 41 05 44 21
(bruit, insalubrité, animaux nuisibles, mauvaises odeurs, pollution…)

Propreté publique 02 41 54 56 00

Tri sélectif TOM *(gratuit sur poste fixe)* 0 800 41 88 00

Déchetteries
Les déchetteries de la Baumette, de Villechien (chemin de la Paperie), du Lac bleu (Adézière, Avrillé), du Petit-Guichard (Saint-Sylvain-d'Anjou), des Brunelleries (Bouchemaine), et la recyclerie Emmaüs (Saint-Jean-de-Linières) sont ouvertes en semaine, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, le samedi, de 8 h 30 à 18 h, le dimanche, de 8 h 30 à 12 h.

Gestion des déchets 02 41 54 56 10
(jours et heures de collecte des ordures ménagères)

Désinfection, désinsectisation, dératisation, désourisation, chiens errants 02 41 54 56 20

Nids de guêpes, reptiles 18

Mesures qualité de l'air-qualité de l'eau 02 41 05 44 18

Douches municipales *2, rue Léon-Jouhaux* 02 41 20 30 84

MAIRIE

Mairie 5 sur 5 0 800 49 05 05
(gratuit depuis un poste fixe)
Ce numéro est à votre disposition pour signaler tout problème : banc endommagé, lampadaire défectueux, nid de poule, tags, vitres brisées, nuisances sonores…

Hôtel de ville (standard) 02 41 05 40 00

Police municipale 02 41 05 40 17
Du lundi au samedi de 8 h 30 à 0 h 30.

Objets trouvés 02 41 05 44 79

SANTÉ

Point accueil santé solidarité 02 41 88 87 40
5, rue de Crimée

Alcooliques anonymes 02 41 48 49 48

Vie Libre 02 41 86 07 22

Alcool assistance Croix-d'or 02 41 32 79 17

Sida info service (gratuit sur poste fixe) 0 800 840 800

AIDES (lutte contre le sida) 02 41 88 76 00

Drogues Info service (gratuit sur poste fixe) 0 800 231 313

Tabac info service (0,15 €/mn) 0 803 309 310

SOCIAL-FAMILLE

Samu social sans-abri 115

Plaintes pour discriminations raciales 114

Centre communal d'action sociale 02 41 05 49 49

CLIC 02 41 25 01 11
Centre local d'information et de coordination gérontologique

Relais assistantes maternelles 02 41 87 33 91
3, allée du Haras

SOS Urgences mamans *(garde d'enfant)* 02 41 60 26 38

Angers Proxim'services *(garde d'enfant)* 02 41 20 77 03

Écoute parents - enfants 02 41 43 44 44

Allo enfance maltraitée 119

Sos Amitié (24 h/24) 02 41 86 98 98

Planning familial 02 41 88 70 73
Pour tout conseil ou problème de contraception, grossesse, avortement, prévention des maladies sexuellement transmissibles, viol, violence, inceste.

Sos Femmes 02 41 87 97 22

Divorce et médiation 02 41 31 15 65

Médiation familiale et conseil conjugal (CAF) 02 41 81 14 17

Médiations 49 02 41 68 49 00

Mouvement du Nid 02 41 48 19 28

TRANSPORT

Voirie 02 41 21 54 00

Météo (0,34 €/mn) 08 36 68 00 00

Bus (Cotra) 02 41 33 64 64

Taxis 02 41 87 65 00

Gare routière 02 41 88 59 25

SNCF (0,34 €/mn) 08 36 35 35 35

Aéroport d'Angers-Marcé 02 41 33 50 00

Fourrière automobile 02 41 21 55 00

Sara Stationnement 02 41 24 13 40

URGENCES

Pompiers 18

Police secours 17

SAMU (médecins de garde) 15

Urgences 02 41 35 37 12

Clinique de la main 02 41 86 86 41

Centre antipoison 02 41 48 21 21

Urgence dentiste (le week-end) 02 41 87 22 53

GDF 02 41 43 65 65

EDF (numéro Azur) 0 810 333 049

Eau 02 41 05 50 50

Assainissement 02 41 05 51 51

PHARMACIES DE GARDE

*La nuit, **jusqu'à 22 heures,** appeler le commissariat central au* 02 41 57 52 00

***Après 22 heures**, s'y présenter muni d'une ordonnance et d'une pièce d'identité.*

***Pour les dimanches et jours fériés** (sauf modification de dernière minute) :*

Mardi 11 novembre
*Pharmacie **Durand**, 69, rue Bressigny*
*Pharmacie **Guérin**, 1, place de la Laiterie*

Dimanche 16 novembre
*Pharmacie **Helluin**, 15, place de la Visitation*
*Pharmacie **Jeanneteau**, 26, rue Beaurepaire*

Dimanche 23 novembre
*Pharmacie **Boulerie**, 241 ter, avenue Pasteur*
*Pharmacie **Schwoob**, 71, rue de Létanduère*

Dimanche 30 novembre
*Pharmacie **Bernat-Coubart**, 25, boulevard Auguste-Allonneau*
*Pharmacie **Konrat**, 6, rue Saumuroise*

Dimanche 7 décembre
*Pharmacie **Chaudet**, 7, rue Plantagenêt*
*Pharmacie **Albiol**, 15, rue Bressigny*